



Service des sites et  
monuments nationaux



# XX

EXEMPLES DE RESTAURATION  
DU PATRIMOINE RURAL ET URBAIN







# PATRIMOINE RURAL ET URBAIN AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

20 EXEMPLES DE RESTAURATION RÉALISÉS ET ACCOMPAGNÉS  
PAR LE SERVICE DES SITES ET MONUMENTS NATIONAUX,  
DEVENU L'INSTITUT NATIONAL POUR  
LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture



Service des sites et  
monuments nationaux



Institut national  
pour le patrimoine  
architectural



## Changement et continuité

Créé en 1977, le Service des sites et monuments nationaux (SSMN) est devenu en 2022 l'Institut national pour le patrimoine architectural, en abrégé INPA. La loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel a apporté ce changement qui s'inscrit parmi d'autres et qui ont trait à de nouvelles procédures concernant le classement d'immeubles.

Soulignant la vocation d'institut culturel et scientifique de l'Etat, cette nouvelle dénomination met encore l'accent sur la première des missions de l'INPA, à savoir la protection et la conservation d'immeubles qui ont formé l'identité et la mémoire de nos quartiers et villages, voire nos campagnes et paysages. En effet, avec la modification continue de notre tissu rural et urbain, il est important de sauvegarder et d'entretenir les repères bâtis historiques, qui donnent non seulement un cachet à nos agglomérations, mais qui, le plus souvent, offrent des endroits de vie et de travail d'une grande qualité.

Témoins de notre histoire - sociale, économique et architecturale - ces bâtisses sont des archives en pierre, en briques et en béton. Elles ont forgé un pays de petite taille au centre de l'Europe. Elles ont vu défiler des hommes et femmes de guerre et de paix. Elle ont hébergé des familles de toute catégorie sociale et elles ont fourni abri à une population qui est devenue le peuple luxembourgeois. Les déconstruire serait effacer des traces de notre passé. Des marqueurs de l'évolution de notre société et de l'urbanisation de nos cités disparaîtraient à tout jamais.

Avec ce livre, j'invite tous les lecteurs à franchir le pas de ces maisons qui n'ont cessé de nous raconter leurs histoires, celles notamment des *Gerens*, *Schengen* et *Schoustech*.

Repérer les bâtiments dignes de protection et de restauration, conseiller leurs propriétaires et apporter des aides financières pour des travaux de sauvegarde; en remplissant ces missions, le Service des sites et

monuments nationaux a pu, en 44 ans, accompagner la mise en valeur de plus de 30.000 maisons. Bien que le présent livre ne puisse donner qu'un infime aperçu de ce travail, il illustre des exemples représentatifs de ce qui fut réalisé au cours des dernières années. Ils témoignent de l'audace des propriétaires et maîtres d'ouvrages privés, communaux et étatiques, ainsi que de leur sensibilité pour le patrimoine. Je veux les féliciter pour cette approche et je suis persuadée que leur exemple servira, notamment grâce à cet ouvrage.

L'Institut national pour le patrimoine architectural continuera à épauler les propriétaires d'immeubles protégés et il le fera encore dans une autre dimension. Alors que l'équipe de l'institut prédécesseur a pu être triplée en 10 ans, le nombre des objets protégés par l'Etat a été plus que doublé depuis, passant de 750 à 1.900 immeubles classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire. Accompagnées par le SSMN dans la réfection de leurs plans d'aménagement généraux (PAG), de nombreuses communes ont encore pu donner une protection communale adéquate à des immeubles historiques, éligibles de ce fait pour une subvention étatique. Par conséquent, le nombre des immeubles protégés qui peuvent connaître conseils et aides de l'INPA n'a jamais été aussi important. Avec la protection nationale, qui devient plus cohérente et conséquente grâce à la nouvelle loi, ce nombre va encore aller croissant au cours des prochaines années.

Forts de leurs compétences et expériences acquises au fil des années, les agents du SSMN, devenu l'INPA, resteront à la disposition du patrimoine architectural et de ses propriétaires. Cette équipe formera d'autres experts à recruter au vu de l'accroissement du travail.

Je suis convaincue que cette continuité dans le changement sera bénéfique au plus haut degré à notre patrimoine culturel et, par conséquent, au bien-être de nous tous.

Sam Tanson,  
*Ministre de la Culture*

*Conserver avec piété, entretenir avec diligence, restaurer avec tact.*

Victor Hugo

*conservation : toute mesure d'identification, de description, d'étude, de recherche scientifique, de documentation, de numérisation, d'entretien, de gestion, de consolidation, de sécurisation, de préservation, de réparation, de réfection, de restauration de mise en valeur exercée sur un bien appartenant au patrimoine culturel*

Art. 2 (2°) de la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel

Peu avant la parution de cet ouvrage, le terme conservation, en relation avec le patrimoine culturel, a connu une consécration légale. La nouvelle loi stipule ainsi clairement dans une matière qui intéresse le pouvoir politique depuis 1927, année de la première loi luxembourgeoise consacrée au patrimoine bâti. Or, peu fut accompli avant les années 1970, faute de ressources humaines et financières, voire d'idées et de volonté politique.

C'est avec l'Année européenne du patrimoine en 1975, que le Luxembourg a commencé à prendre conscience du patrimoine architectural, bien que, à ce moment déjà, des destructions furent multiples et un temps précieux perdu. Le Service des sites et monuments nationaux (SSMN) a été créé en 1977 et une loi de 1983 a pu mettre en place des procédures de protection plus précises, copiées de la législation française. Avec bien du retard sur d'autres pays, des opérations de protection et de restauration ont ainsi pu commencer au Luxembourg, timidement.

Un tout petit service fut à la disposition des premiers responsables du SSMN, à savoir Alfred Steinmetzer et Georges Calteux. Ils partaient en croisade contre les démolisseurs et s'alliaient avec des propriétaires et des responsables communaux qui voulaient conserver et restaurer des maisons et des villages. Mais ces actions voulaient préserver bien plus que des pierres. L'identité et la mémoire architecturales de tout un pays en dépendaient. En effet, l'histoire du bâti du Grand-Duché de Luxembourg fut en jeu, ni moins, ni plus. Grâce à leur persévérance, leur imagination et des crédits publics, les acteurs de l'époque ont pu sauvegarder, réaménager et mettre en valeur moult bâtisses. Maisons de journaliers, fermes et fermettes, immeubles non point prestigieux mais témoins de l'évolution de notre terroir; ce patrimoine surtout rural fut enfin reconnu et sauvé, du moins en partie et pour une certaine durée.

Malheureusement, les efforts consentis jadis ne devaient pas se démultiplier et instaurer des réflexes

quasi naturels pour le futur. Des villages pilotes, avec des restaurations remarquables, plutôt que de servir d'exemples, furent même saccagés entre temps. Le « bel exemple » fut certes beau, mais point durable et inspirant. De nouveaux propriétaires et de nouveaux responsables communaux, peu enclins à la conservation adéquate du patrimoine bâti, changeaient le patrimoine à leur guise ou le remplaçaient carrément.

La seule réponse efficace à ces initiatives malheureuses fut la protection juridique conséquente des immeubles à préserver. Repérer et inventorier le patrimoine rural, urbain et industriel, lui donner un statut de protection adéquat, accompagner les communes et les propriétaires d'immeubles protégés, cela par des conseils et des aides financières substantielles pour les travaux qui s'imposent ; cette stratégie fut mise en place il y a plus de 10 ans par le Service des sites et monuments nationaux. De nombreuses demandes de protection émanant de propriétaires et de la société civile l'ont épaulé en ses démarches.

En février 2022, le nombre d'immeubles protégés par l'Etat et par les communes atteint les 17.000. Avec la nouvelle loi, ce chiffre va encore augmenter, car l'enjeu est de toucher un maximum d'immeubles qui ne peuvent plus être détruits, où l'Etat doit assumer partiellement les coûts d'une restauration, tout en définissant la méthode.

Cet ouvrage veut mettre en exergue quelques exemples où de tels travaux ont été réalisés au cours des dernières années. Convaincre par des restaurations et aménagements réussis fut et restera un des principaux atouts du Service des sites et monuments nationaux (SSMN), qui est devenu l'Institut national pour le patrimoine architectural (INPA).

Cette méthode ne changera pas, au contraire. Avec plus de 900 dossiers ouverts en ce début 2022, l'INPA vient d'hériter d'un patrimoine en mouvement qui est substantiel. De surcroît, chaque immeuble est unique et chaque propriétaire a ses idées et attentes. A tout un chacun il faudra répondre, réagir aux désirs et trouver

de bons compromis. Le but sera, encore et toujours, de dégager de savants équilibres entre conservation, commodité, efficience énergétique et réaménagement, voire réaffectation.

La « clientèle » de l'INPA va certainement augmenter dans les années à venir. C'est tout ce qu'on espère. L'expérience et l'imagination du SSMN seront celles de l'INPA et profiteront à tous les propriétaires. De surcroît, les architectes et ingénieurs indépendants, ainsi que les corps de métiers et artisans experts en ce domaine sont nombreux. Avec, en plus, les aides financières substantielles que l'Etat peut allouer, tous les ingrédients sont réunis pour que les objets appartenant au patrimoine bâti rural, urbain et industriel soient aménagés, doucement mais efficacement, pour servir l'habitat et le travail.

Malgré des difficultés de départ, un bon plan est le plus souvent possible. En effet, pour qu'un projet réponde à toutes les attentes, il faut investir du temps dans sa préparation. C'est justement cette patience que le patrimoine architectural requiert. Car des analyses de l'existant, des levés, l'évaluation des dégâts et des déformations, ainsi que les avis d'experts et des devis fiables sont indispensables. Cet investissement en temps est crucial pour pouvoir définir et évaluer, techniquement et financièrement, un projet de manière sérieuse. D'ailleurs, tous ces travaux préparatifs peuvent être subventionnés par l'Etat, via l'INPA.

Les conditions d'obtention de subventions, en place depuis une dizaine d'années, ont été confirmées par la nouvelle loi qui, en ses articles 34, 35 et 36, dispose comme suit :

**Art. 34.** (1) *Des subventions peuvent être allouées aux communes, aux syndicats de communes, aux associations et à toute autre personne morale ou physique pour la restauration et la mise en valeur d'immeubles ayant un intérêt historique, architectural, artistique, scientifique, technique ou industriel qui ont gardé leur caractère typique ou historique et qui font l'objet d'une mesure de protection nationale ou communale.*

*On entend par mesure de protection nationale, le classement d'un immeuble comme patrimoine culturel national ou l'intégration d'un immeuble dans un secteur protégé d'intérêt national d'après les procédures définies par la présente loi.*

*On entend par mesure de protection communale le fait de faire figurer un immeuble en tant que construction à conserver dans un secteur protégé d'intérêt communal par le plan d'aménagement général d'une commune, ceci en vertu des dispositions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et de ses règlements grand-ducaux d'exécution.*

(2) *Les travaux doivent contribuer à la conservation ou à la restauration de l'aspect original de l'immeuble. Sont éligibles des travaux de façade, de toiture, de ferblanterie, de gros-œuvre, de serrurerie, l'installation de fenêtres, la restauration ou le renouvellement de portes ainsi que divers travaux notamment à l'intérieur de l'immeuble et ayant comme but la sauvegarde de la substance historique. Peuvent encore être subsidiés des analyses scientifiques ainsi que des travaux d'architecte et d'ingénieur en vue d'une telle conservation ou restauration.*

(3) *Les travaux éligibles peuvent être subventionnés comme suit :*

- jusqu'à 25% des frais encourus lorsqu'il s'agit d'un immeuble protégé au niveau communal, non classé patrimoine culturel national ou intégré dans un secteur protégé d'intérêt national ;

- jusqu'à 50% des frais encourus lorsqu'il s'agit d'un immeuble classé patrimoine national ;

- au-delà de 50% des frais encourus lorsqu'il s'agit d'un immeuble classé patrimoine culturel national et au vu d'un avis de la commission pour le patrimoine culturel.

(4) *La demande de subvention est introduite par le requérant, avant le début des travaux, auprès de l'Institut national pour le patrimoine architectural, moyennant un formulaire remis par cet institut. Sont*

à joindre à la demande des photos représentatives de tous les côtés de l'immeuble à restaurer. En fonction des travaux envisagés, des plans du projet sont encore à joindre.

Au cas où le bâtiment ne bénéficie pas d'une mesure de protection nationale, le requérant produit un certificat de la commune qui prouve la mesure de protection communale de l'immeuble sur lequel des travaux sont envisagés.

Suite à l'instruction de la demande par l'Institut national pour le patrimoine architectural, la visite des lieux et l'examen de devis à introduire par le requérant, le ministre peut adresser au requérant, sur avis de l'Institut national pour le patrimoine architectural et le cas échéant de la commission pour le patrimoine culturel, une promesse de subvention. Les immeubles ayant été recensés dans l'inventaire scientifique peuvent bénéficier d'une promesse de subvention.

Cette promesse indique les travaux à subventionner ainsi que le pourcentage ou le forfait que présente la subvention en relation avec les frais à encourir.

**Art. 35.** (1) Les travaux à subventionner sont suivis par l'Institut national pour le patrimoine architectural et ses observations doivent être respectées par le maître d'ouvrage au cours des travaux. Faute de ce faire, et au vu d'un constat dûment établi par l'Institut national pour le patrimoine architectural et à adresser au ministre, la promesse de subvention peut être totalement ou partiellement annulée.

(2) Sur avis de l'Institut national pour le patrimoine architectural, le montant de la subvention est fixé par le ministre après la réalisation des travaux de restauration, sur présentation par le demandeur d'un formulaire et des factures acquittées relatives aux travaux.

**Art. 36.** . Les subventions sont allouées dans la limite des crédits budgétaires disponibles pour des immeubles bénéficiant d'une protection nationale ou communale effective.

Au-delà de la bonne sauvegarde du patrimoine bâti, deux autres grands sujets de société sont directement associés à cet enjeu, à savoir le logement et le climat.

En effet, la plupart des immeubles protégés servent déjà à l'habitation et une maison existante ne doit plus être construite ! L'enlever pour en ériger une autre serait encore une double consommation en énergie grise. Puis, si on parle de la conservation et de la réhabilitation de bâtiments anciens, construits avec des matériaux de la région, pourquoi celles-ci seraient-elles écologiquement et économiquement moins intéressantes que la destruction, l'enlèvement, voire le recyclage des débris, combinés à la construction d'un nouvel objet, avec les nuisances en CO<sub>2</sub> et la grosse consommation de ressources naturelles que de telles opérations immobilières engendrent ? Si l'économie circulaire est notre modèle, la réparation et la réutilisation d'immeubles existants doivent être une option sérieuse et réalisable.

De surcroît, l'identité et la mémoire de nos villages et quartiers sont figées dans ces bâtiments d'une autre époque. Ces constructions sont des archives architecturales qui servent concrètement l'habitat et qui peuvent le faire encore longtemps. Elles contribuent à la cohésion sociale, car les gens qui y vivent se sédentarisent le plus souvent et nouent des relations avec la communauté qui les entoure. La fonction de ces bâtisses dépasse donc largement celle du logement.

Identifier, protéger, conserver et restaurer des immeubles appartenant à notre patrimoine culturel commun est la bonne méthode pour répondre à plusieurs défis de notre époque. L'équipe de l'INPA, que sont les « anciens » du SSMN - mais dont la plupart ne sont point vieux ! -, continuera à mettre cette méthode en œuvre. Le patrimoine rural et urbain aura sa carte à jouer, grâce à leur savoir-faire et aux crédits publics disponibles. Avec, en surplus, la détermination des maîtres d'ouvrages, les compétences de leurs conseils et le savoir-faire des artisans, ce patrimoine fera bon vivre.

Patrick Sanavia,  
directeur de l'Institut national  
pour le patrimoine architectural - I N P A



*L'équipe du Service des sites et monuments nationaux devenu l'INPA devant leurs bureaux à l'ancienne Abbaye de Neumünster.*

LIELER

# A SCHOUSTECH

Cette ancienne ferme est située dans le noyau historique de Lieler, à proximité de l'église, du presbytère et de l'ancienne école. L'immeuble, composé d'un corps de logis et d'une grange d'étage, est entouré d'un jardin et se trouve à l'écart de la route principale.

La maison principale datant du 19<sup>ème</sup> siècle est surmontée d'une toiture à croupette. La façade principale est divisée de manière symétrique en trois travées d'ouvertures et s'élève sur deux niveaux. D'un côté, la partie d'habitation est prolongée par une grange d'étage qui se trouve sous une même toiture. Le type du *Quereinhaus* est ainsi établi. La grange d'étage est inscrite au *Urkadaster* de 1823. Elle est accessible dans le pignon gauche par une rampe, dite *Scheierbreck*, ce qui est un élément typique de l'architecture traditionnelle de l'Oesling devenu rare. Des bâtiments secondaires, se trouvant derrière le corps principal, furent ajoutés au fil du temps, de même qu'une annexe.

A l'intérieur, la structure historique est préservée de même que des éléments historiques tels que le large couloir de l'entrée avec la porte en plein cintre, la porte d'entrée en bois d'époque, le carrelage mural et du sol, le plafond en stuc ainsi que les encadrements et les portes en bois. De plus, l'escalier en bois et l'armoire murale avec taque, les fenêtres en simple vitrage avec imposte, le revêtement des sols en parquet d'époque et le fumoir sont également conservés.



Nonobstant quelques interventions au début du 20<sup>ème</sup> siècle, la substance bâtie historique de la ferme est restée authentique. La subdivision est encore intacte et de nombreux éléments d'époque sont encore présents. L'immeuble a été inscrit à l'inventaire supplémentaire en 2017.

Une restauration soignée et respectueuse de la substance historique a été mise en œuvre, tout en admettant quelques nouveaux éléments.

Après la suppression de la façade qui fut homogénéisée au cours des années 1970, les encadrements des fenêtres en grès ont pu être recréés, notamment au vu de photos historiques. L'enduit d'origine a pu être conservé sur la façade de la grange du côté jardin. La restauration de la façade principale a été réalisée avec un enduit à la chaux.

A l'intérieur, les parquets au premier étage ont été conservés, après traitement thermique et ponçage. Les anciennes portes intérieures ont été restaurées tout en gardant quelques traces du temps. La porte d'entrée de la maison a été thermiquement améliorée avec un doublant intérieur, apportant de surcroît un gain en sécurité. Les murs extérieurs ont été isolés à l'intérieur avec un panneau minéral et un enduit d'argile.

Le toit a été isolé avec une épaisse couche de fibre de bois. L'immeuble est chauffé par une pompe à chaleur alimentée par un forage et un support thermique solaire côté jardin. Dans la grange, une salle multifonctionnelle a été aménagée. En introduisant deux grandes ouvertures de fenêtres verticales vers le jardin, des vues vers l'extérieur ont été créées. Côté jardin, une structure en bois délibérément contemporaine, accolée à la cuisine du corps de logis, a remplacé une annexe antérieure. Aussi, un espace de vie spacieux, flanqué d'une terrasse et doté d'une belle vue sur le paysage, a-t-il pu être créé.

Propriétaires : Louis et Denise Birkel-Trausch

Architecte : Christoph Schwarz

Agent du SSMN en charge du projet : Simone Schoder











WILTZ

# VILLA THILGES

Cette impressionnante maison de maître fut construite vers 1880 par la famille de tanneurs Thilges dont un représentant, Eugène Thilges, fut maire de la Ville de Wiltz de 1925 à 1934. En 1963, la demeure a été acquise par la commune qui y a installé son administration.

Le bâtiment est construit dans un style historiciste, le néo-baroque, et se distingue par ses éléments architecturaux décoratifs en grès rouge. Une tour surmontée par une toiture à l'impériale est adossée au corps du bâtiment principal. La composition de ce dernier est régulière et symétrique grâce à des avant-corps centraux.

Les encadrements des baies ornés de cartouches et de coquillages, les chaînages d'angle et la corniche sont réalisés en pierre de taille rouge. La façade sur jardin, avec son avant-corps central, fait preuve d'une certaine monumentalité. L'impressionnant escalier extérieur, à double volée, a été déconstruit dans les années 1960.

Même si le bâtiment a connu moult transformations afin d'accueillir l'administration communale, la structure intérieure reste en grande partie authentique. En effet, la décoration correspond au faste des façades et témoigne de l'aisance des familles d'industriels de l'époque, qui, en cette région, étaient tanneurs, drapiers, teinturiers et négociants. On peut apercevoir divers éléments historiques comme les plafonds en stucs, les lambris, les sols en parquets, les portes en bois ou encore le sol en terrazzo à l'entrée. Le grand

escalier en bois est remarquable avec sa belle rampe en fer forgé qui prend son départ dans le hall d'entrée.

Située près de la croix de justice, en face de l'entrée du château, l'ancienne Villa Thilges occupe une place importante dans le noyau historique de Wiltz-Haut. Il s'agit d'un immeuble très représentatif et unique qui témoigne du riche passé industriel de la localité. Il a été classé monument national en 2017.

Après une analyse détaillée de la construction historique et des calculs statiques approfondis, des travaux de transformation ont été effectués, notamment pour offrir de nouveaux espaces de travail à l'étage mansardé sous les combles. Ainsi, la charpente et certains plafonds à poutres en bois ont été renforcés et la toiture a été refaite. Afin d'éclairer suffisamment ces étages, une grande baie vitrée a été intégrée dans la partie nord-ouest de la toiture.

Aux niveaux inférieurs, des éléments historiques tels que portes, parquets, plafonds en stuc, sols en terrazzo ainsi que l'escalier en bois ont été soigneusement restaurés. Un nouvel escalier et un ascenseur ont été installés dans la tour adossée à l'ouest qui, jadis fut déjà transformée.

La façade avec ses éléments en grès a été remise en valeur et les fenêtres et les portes extérieures ont été remplacées.



Maître d'ouvrage : Ville de Wiltz  
Architecte : Sabine Fretz, Studio concept  
Ingénieur : HLG  
Agent du SSMN en charge du projet : Simone Schoder











CLERVAUX

# ERMITAGE

Le site pittoresque sur lequel se dresse cet édifice est marqué par son remarquable voisin, la chapelle Notre-Dame de Lorette, ancien lieu de pèlerinage érigé en style rococo. Construite en 1762, la chapelle remplaça un premier sanctuaire remontant au 17<sup>ième</sup> siècle. Le promontoire rocheux portant chapelle et ermitage constitue un lieu majeur dans l'ancien parc à gibier des comtes de Clervaux. Il est classé monument national depuis 1982.

Contrairement à la chapelle, l'Ermitage n'a pas été reconstruit mais a été sauvegardé, tout en connaissant des transformations et agrandissements. L'immeuble s'affiche principalement avec sa façade méridionale donnant sur un ancien potager orné d'un impressionnant chêne. Sa façade postérieure est construite contre un mont boisé la protégeant des vents. A l'intérieur, les deux phases majeures de sa construction sont bien lisibles. Le niveau d'entrée, surélevé par rapport au jardin, propose deux pièces centrales voûtées auxquelles furent ajoutées au 19<sup>ième</sup> siècle, de part et d'autre, une chambre avec un plafond droit.

Déjà au siècle précédent, des travaux de transformation et remises en état ont été documentés. Dans une lettre, Richard, bailli de la seigneurie de Clervaux, écrit le 22 juin 1727 au comte de Lannoy que « la maison de l'Hermitte est entièrement accommodée en dedans et au dehors et la cheminée rehaussée. J'avois envoyé chercher deux chariots de chaux pour le platre desur la nouvelle cave. J'en ay de reste que j'ai fait prendre pour platrer cette maison. Nous verrons l'effet

que fera la rehausse de la cheminée pour la fumée. J'ai fait mettre aussy en même temps le canal de pierre de taille dans la cuisine, qui fait un grand bien à la muraille au dehors ».

Des interventions similaires ont guidé la remise en valeur quelques 280 ans plus tard. Comme à l'époque, des travaux de drainage des eaux provenant de la colline postérieure ont été réalisés.

Le bâtiment a été muni de nouvelles portes et fenêtres, ainsi que d'une isolation thermique en toiture. Les structures maçonnées extérieures et intérieures ont retrouvé une finition traditionnelle sous forme d'enduits et de peinture à base de chaux. Un chauffage central avec nouvelle cheminée, garantissant une bonne évacuation des fumées, a été installé dans la petite cave se situant au niveau du jardin. A cet endroit, des sanitaires ont été installés, qui sont ainsi directement accessibles pour le public assistant à des manifestations à la chapelle.

Les aménagements intérieurs, conçus pour accueillir des artistes en résidence, ont été réalisés en sauvegardant le patrimoine. C'est ainsi que la cuisine historique garde sa fonction. Une salle à manger, deux chambres et des sanitaires complètent les pièces au rez-de-chaussée. L'étage comporte une troisième chambre, une salle de bain et un grand séjour. L'importante cheminée historique, dite *Haascht*, qui coiffe la cuisine, fut laissée en place et une plaque en verre y fut installée. Ainsi, une grande table contemporaine a pu être créée autour d'un élément architectural important.



Maître d'ouvrage : Service des sites et monuments nationaux  
Chef de projet : John Voncken











ESCHDORF

# A GERENS

L'immeuble *A Gerens* se trouve dans le noyau historique du village d'Eschdorf, à côté de l'église. Il s'agit d'un ensemble qui se compose d'une maison d'habitation, prolongée dans son alignement par une dépendance qui est une construction agricole typique pour la région. Une cour est clôturée par un muret en pierre muni d'un grillage en fer forgé. Cette implantation d'immeubles en parallèle est un bel exemple de ce type de bâti dans l'Oesling.

Une trace de cette ancienne ferme est inscrite à la carte de Ferraris de 1770. On peut ainsi conclure que l'ensemble remonte au milieu du 18<sup>ième</sup> siècle. La dépendance sur la rue principale a été construite en 1760, comme l'indique le millésime en pierre de taille. Les encadrements des fenêtres au côté postérieur du corps de logis sont typiques pour le 19<sup>ième</sup> siècle, ce qui indique que le bâtiment fut transformé à cette période. Une distillerie fut érigée dans les années 1930 derrière le corps de logis.

Gravement endommagée lors de la Bataille des Ardennes en décembre 1944, la ferme fut reconstruite dans un style d'après-guerre typique au Luxembourg. A la toiture, une lucarne fut installée du côté principal. A l'intérieur du corps de logis, la structure bâtie fut préservée de même que divers éléments historiques tels que des encadrements en pierre et des portes en bois avec chambranles, le revêtement des sols en parquet, l'escalier en bois, le fournil, l'armoire de taque, la cave voûtée et le fumoir.

Depuis 2018, l'immeuble est inscrit à l'inventaire supplémentaire.

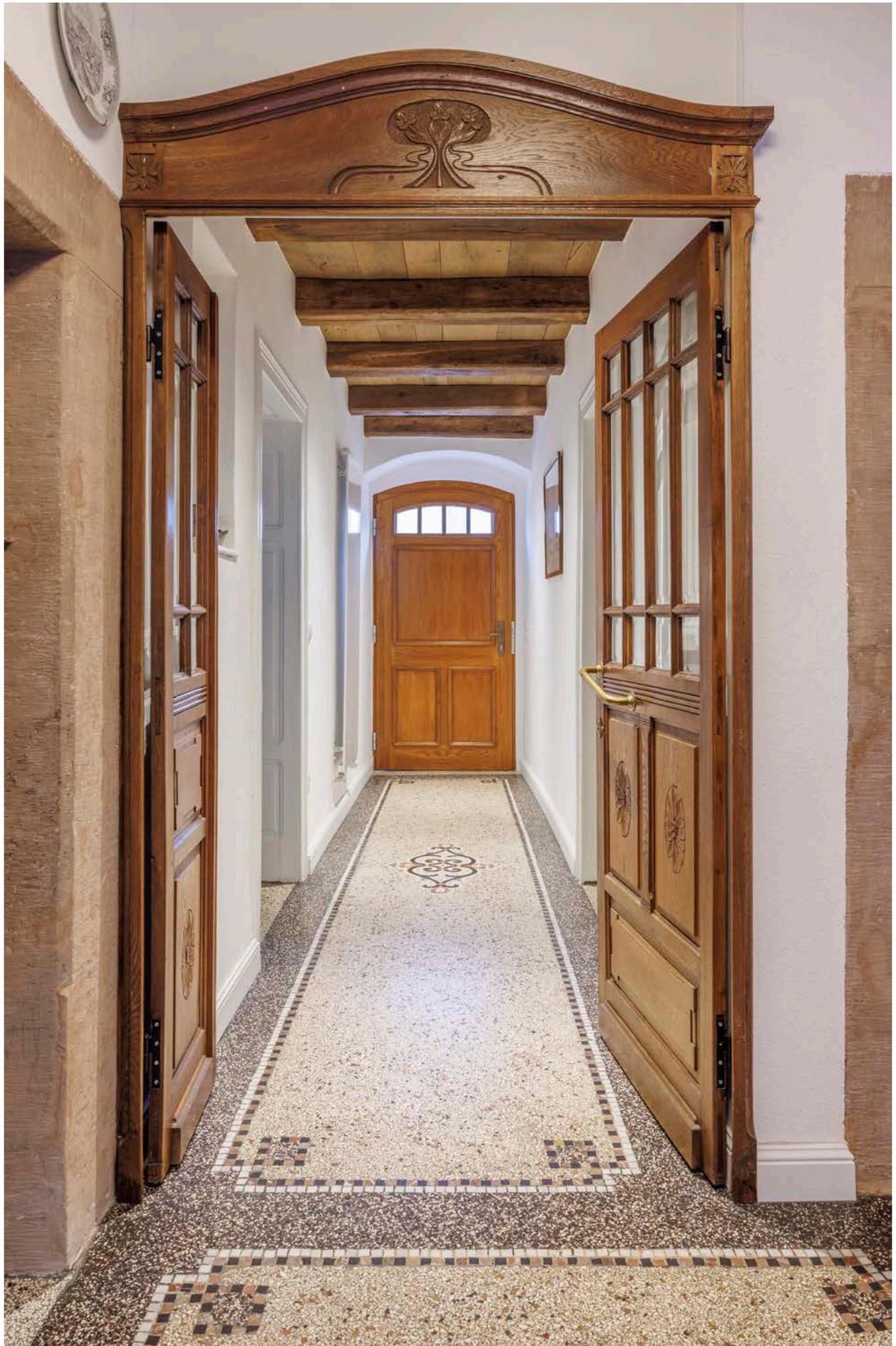


Le corps de logis a fait l'objet d'une restauration complète, cela après un levé topographique de la substance historique. La lucarne d'après-guerre a été enlevée et une remise à l'état de l'aspect original de la toiture et de la façade fut entamée. Ainsi, l'enduit de la façade a été complètement décapé, ce qui a fait réapparaître des encadrements d'origine en grès. Au vu de leur piètre état, ils ont été remplacés par des pierres en grès de récupération.

Après les travaux de restauration, la composition de la façade principale du corps de logis a retrouvé un aspect sobre et régulier. Elle s'élève sur deux niveaux et se divise en quatre travées d'ouvertures, surmontées d'une toiture à croupette. La grange, accolée au côté droit de la maison, est surmontée d'une toiture à deux versants. Sa façade est percée de diverses petites ouvertures qui sont typiques pour une dépendance agricole et qui correspondaient à différentes fonctions. Comme des images historiques ont témoigné d'un arc de portail en grès dans la façade principale de la grange, cette grande ouverture a été refaite. L'espace derrière a été aménagé partiellement en séjour, ce qui a agrandi considérablement la maison d'habitation. Les autres parties de la grange, dotées d'une entrée côté cour, servent de garage, tandis qu'une scène a été aménagée à l'étage.

À l'intérieur du corps de logis, le sol en terrazzo a été restauré. Les portes en bois, l'armoire encastrée - *Takeschaf* - ainsi que l'horloge murale ont été remises en valeur, tout comme l'escalier en bois et le parquet. Un four à pain a également été remis en état.

Maître d'ouvrage : Laurence Steichen et Ernie Hammes  
Architecte : Stefan Zickert – frei(Raum)architekten  
Ingénieur : HLG  
Agent du SSMN en charge du projet : Simone Schoder











PUTSCHEID

# A SCHNEIDESCH

L'ancienne ferme *A Schneidesch*, située dans le noyau du village de Putscheid et à proximité de l'ancienne école et de la chapelle, est mentionnée pour la première fois en 1581 dans un contrat de bail. Son nom indique qu'elle était occupée par une famille de tailleurs qui y demeura jusqu'au 18<sup>ième</sup> siècle. Puis, les noms Adams, Schneyders et Boevers furent encore attribués à cette ferme.

En 1842, un grave incendie avait détruit une grande partie de l'ensemble qui a ensuite été reconstruit. Sa forme en « L » est indiquée à l'Urkadaster de 1830.

Lors de la Bataille des Ardennes en 1944, la ferme fut touchée par un obus et seuls les murs extérieurs du corps de logis restèrent en place. La maison principale ainsi que la grange et les étables furent entièrement reconstruites en 1949. Sur la façade principale du corps de logis, les ouvertures des axes latéraux ont été transformées en axes doubles, alors que l'axe central abritant la porte d'entrée n'a pas été modifié. L'encadrement en pierre de la porte principale, qui porte la date de 1947, est surmonté d'un champ d'imposte en arc segmentaire légèrement décalé en retrait. Sur la façade qui donne sur la cour, les fenêtres sont de nouveau dotées d'encadrements en pierre de taille.

À l'intérieur, la structure historique est préservée de même que de nombreux éléments typiques des années 1950 tels que l'escalier en terrazzo, les portes

en bois, le revêtement des sols en parquet d'époque et la charpente.

En tant que témoin de l'histoire rurale de toute une région, présentant un volume traditionnel et caractéristique pour son époque de construction et illustrant le défi de la reconstruction d'après-guerre, l'immeuble a été inscrit à l'inventaire supplémentaire en 2017. Depuis, il a fait l'objet d'une restauration soignée. Avec l'intégration d'une nouvelle cuisine dans la grange, une extension contemporaine a été réalisée, sans pour autant marquer un contraste démesuré avec les structures existantes. L'ouverture généreuse vers le jardin sert de contrepoint au caractère introverti de la maison principale. Les surfaces des étables abritent une buanderie, une chaufferie, un débarras ainsi qu'un garage.

L'enveloppe extérieure du corps de logis a été complètement restaurée. La toiture a été recouverte d'ardoise et les fenêtres en PVC ont été remplacées par des fenêtres avec des châssis en bois. La façade ainsi que les encadrements des ouvertures en pierre de taille, caractéristiques pour leur période de construction, ont été soigneusement nettoyés et remis en état.

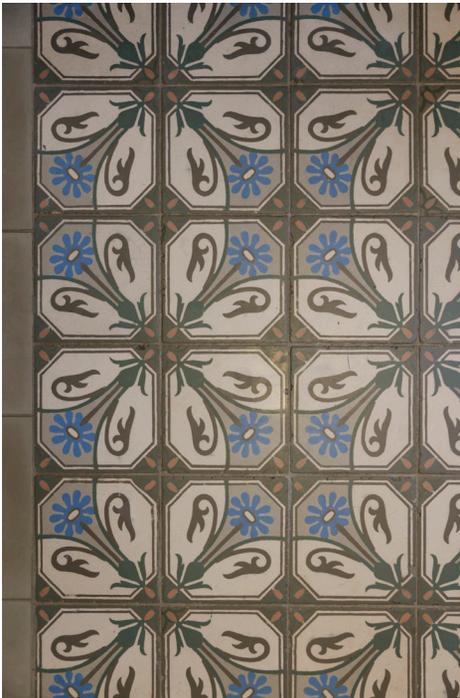
La maison principale implantée en retrait par rapport à la rue est devancée par une cour. Avec un nouvel aménagement, cette cour a pu être mise en valeur et procure une allure noble à la demeure.



Maître d'ouvrage : Kevin et Isabelle Steichen-Campagna  
Architecte : Kevin Steichen  
Agent du SSMN en charge du projet : Gilles Surkijn







ESCHETTE

# ANCIENNE FERME

Au cœur de la localité d'Eschette, cette ancienne ferme est composée d'une maison d'habitation, de diverses étables et d'une ancienne forge. Le corps de logis est prolongé par une grange et la cour intérieure est cadrée par un mur dont une grande ouverture donne sur la rue.

Comme pour d'autres fermes, l'apparence actuelle est le résultat d'un développement bicentenaire. C'est au plan cadastral de 1824 que l'on peut apercevoir une première construction. Sur le mur côté rue, un encadrement en pierre porte la date de 1823. Pourtant, la maison actuelle n'était pas encore construite à cette époque.

Le corps de logis se divise en trois travées et s'élève sur deux étages pleins et une mezzanine. La simplicité des encadrements des fenêtres en grès régional et du portail de l'entrée suggère une période de construction au cours de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, une travée d'habitation fut intégrée dans la grange adossée à l'ouest.

À l'entrée de la maison, un couloir central prestigieux accueille le visiteur (page 2 du livre). D'autres détails,



comme des encadrements en pierre, perpétuent encore la culture de l'architecture rurale du 19<sup>ème</sup> siècle dans nos régions. Au rez-de-chaussée, une armoire de taque a été conservée, tout comme, à l'étage, le fumoir, appelé *Haascht*, ainsi que les portes et les revêtements de sol. Un élément exceptionnel constitue l'escalier en bois avec un œil d'escalier ovale ainsi que des balustres en fonte de haute qualité artisanale.

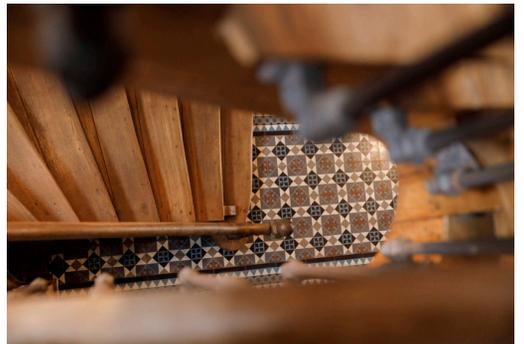
Une restauration soigneuse, respectueuse de la substance historique du corps de logis, a été mise en œuvre, tout en permettant la création d'une unité d'habitation à la grange. À l'intérieur du corps de logis, ayant fait l'objet de diverses rénovations au fil du temps, des éléments ont pu y être remis dans leur état d'origine. Au rez-de-chaussée, la dalle a été isolée pour apporter plus de confort thermique.

Dans les pièces de séjour, de nouveaux parquets en chêne sont posés de même que des carreaux de ciment dans le couloir et à la cuisine. Les parquets existants au premier étage ont pu être poncés et remis en état. L'ancien escalier en bois, les portes, encadrements en pierre, plafonds en stuc, ainsi que l'armoire de taque ont été conservés et remis en état. La composition originale de la salle de bains a été gardée.

Après la restauration de la charpente, les combles ont été aménagés à des fins d'habitation. La toiture a été recouverte d'ardoise et les façades, avec leurs encadrements en pierre de taille, ont été remises en état. Les fenêtres et portes extérieures ont été remplacées afin de rétablir un style de l'époque.

Maître d'ouvrage : Jean-François et Claudine Vervier-Wirth  
Agent du SSMN en charge du projet : Simone Schoder







GREVENMACHER

# VILLA URBAINE

Érigée en 1912, cette villa urbaine sise à Grevenmacher est une construction singulière du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Elle est implantée *extra muros* de l'ancienne fortification de la ville médiévale, en bordure de la *Rouderbaach* et proche de la Moselle. Le caractère de villa est souligné par son emplacement au milieu d'un petit jardin entouré d'un mur d'enceinte et surmonté d'une grille en fer forgé.

L'immeuble se démarque par une toiture imposante en tuiles rouges, composée de différentes parties, pentes et formes. Un élément remarquable est la tourelle dotée d'un toit en cloche et muni d'un épi de faîtage placé en pointe. Un petit auvent décoré d'une balustrade en bois marque l'entrée.

Les façades présentent des agencements uniques. Les ouvertures sont de formes et de typologies différentes, alors que les encadrements en pierre de taille présentent un langage commun.

L'immeuble a été inscrit à l'inventaire supplémentaire en 2016.

Le projet de réhabilitation avait comme but de répondre aux exigences en matière de confort, tout en conservant la substance historique de la villa et en améliorant l'allure d'une annexe installée dans les années 1980. Des travaux de restauration et de renouvellement ont porté sur l'enveloppe extérieure, notamment la façade, la menuiserie extérieure et la toiture. Afin de conserver la charpente imposante, le bois a été traité contre les

parasites. L'efficacité énergétique a été améliorée par l'isolation par l'intérieur des murs, tout en prenant soin des finitions historiques. Des menuiseries extérieures ont été reproduites en reprenant les divisions d'origine et les vitraux d'art ont été conservés.

Pour faire communiquer davantage les espaces de vie au rez-de-chaussée, des interventions ponctuelles ont été apportées au plan de la villa, notamment par la création d'ouvertures et la mise en place de portes coulissantes.

Le parquet en chêne du rez-de-chaussée a été restauré, voire remplacé partiellement. Le carrelage du hall d'entrée, coloré et lumineux, faisant écho aux tuiles rouges de la toiture, a été restauré. Un petit bureau adjacent et l'escalier menant à la cave ont été dotés de nouveaux carreaux de ciment. L'escalier en chêne, les parquets et les menuiseries intérieures du premier étage ont été restaurés. Un nouvel escalier contemporain, remplaçant une trappe et menant aux combles, a créé un dialogue subtil avec l'ancien escalier.

Quant à l'annexe, un mur-rideau en verre faisant office d'entrée la sépare désormais optiquement de la villa. Les façades ont été recouvertes d'un bardage blanc rythmé. Avec des nouveaux garde-corps résolument contemporains et épurés, ce bardage fait référence à l'ancienne grille en fer forgé. L'annexe, qui s'illustre désormais en tant qu'ajout à la villa, offre des espaces de bureau.



Maître d'ouvrage :

Oscar Gomez-Prieto et Carolina Alamo-Zurita

Architecte : Gerardo Court - Court Architecture Bereldange

Ingénieur – Conseil en énergie :

Arthur Gouvet - Energieae consult

Agent du SSMN en charge du projet : Michèle Majerus





4







BEYREN

# ANCIENNE ÉCOLE

Avec l'instauration de l'obligation scolaire en 1881, de nouvelles écoles ont vu le jour à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Celle de Beyren, qui date de 1899, est l'œuvre de l'architecte Pierre Funck qui compte parmi ses réalisations des bâtiments prestigieux en Ville comme le Casino bourgeois, la fabrique Mercier, le bâtiment de l'actuelle Banque Centrale et le Palais municipal.

L'école de Beyren fut conçue en tant que bâtiment mixte, à savoir école et logements. Elle comprenait une salle de classe au rez-de-chaussée côté postérieur, un logement pour l'instituteur au premier étage ainsi que la maison du curé accolée. Le bâtiment d'origine se caractérisait par son agencement presque symétrique de la façade principale, ses encadrements en pierre de taille au petit décor historiciste et la prononciation des chaînages d'angle. La salle de classe bénéficiait d'une grande hauteur sous plafond afin de répondre à des exigences sanitaires concernant air frais et lumière.

Vu le nombre croissant d'élèves, l'école fut agrandie à plusieurs reprises. En 1907, une deuxième salle de classe fut créée avec l'intégration de la maison du curé et un logement supplémentaire fut rajoutée suivant l'ancien modèle. Au fil du temps, diverses transformations et agrandissements furent encore réalisés. La dernière extension date de 1960. Dix ans plus tard, l'école de Beyren fut fermée.

Le bâtiment a été inscrit à l'inventaire supplémentaire en 2016.

Le programme de la restauration consistait en une transformation du bâtiment en six logements sociaux avec l'ajout d'une annexe. Les accès multiples déjà en place se prêtaient à la création d'accès indépendants et privatifs.

Afin de respecter la disposition du bâtiment dans le tissu villageois, la cour d'école devait rester intacte. Une nouvelle construction a ainsi été proposée en alignement.

Les travaux de transformation ont consisté à conserver la voûte du sous-sol, à enlever les planchers en bois vétustes et à les remplacer par des dalles en béton armé, ainsi que de reconstruire une charpente en bois conforme avec une nouvelle couverture en ardoise naturelle. Les façades conservées sont isolées par l'intérieur au moyen de laine de roche. Des chiens-assis ont été recréés sur base des plans d'origine, tout comme la toiture et la menuiserie extérieure. La façade de l'annexe réinterprète des caractéristiques d'antan, avec des fenêtres jumelées séparées par un meneau.

Les logements sont de différents types et la surface totale de logement avoisine les 600 m<sup>2</sup>.



Maître d'ouvrage : Commune de Flaxweiler  
Architecte : ARCO Architecture Company  
Ingénieur civil : Schroeder & Associés  
Ingénieur génie civil : Betic  
Agent du SSMN en charge du projet : Michèle Majerus







SCHRONDWEILER

# EPICERIE AM DUERF

L'origine du bâtiment remonte au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Implanté en situation exposée à un angle du carrefour central de Schrondweiler, cet ancien café est un témoin du développement du village.

La façade principale fait apparaître des modifications réalisées au fil du temps, notamment les rehaussements de la porte d'entrée et des fenêtres du rez-de-chaussée. Deux pignons juxtaposés contribuent à l'originalité de l'immeuble. Des poiriers en espalier presque centenaires et un noyer dans la cour complètent la composition.

Dans les années 1920, la salle au rez-de-chaussée a été refaite. Les proportions ont été rehaussées entraînant l'agrandissement des ouvertures. Le plafond en stuc, le parquet en chêne et le mobilier du bar sont des témoins de de cette intervention.

Depuis 2013, l'immeuble est inscrit à l'inventaire supplémentaire.

Ce lieu de rencontre que fut le café en plein village a été transformé en épicerie villageoise, avec une *Kaffisstuff*, offrant une petite restauration. Le premier étage a été aménagé en salle de réunion et chambre d'hôtes, transformable en logement.

Le parti architectural et le concept esthétique du projet de rénovation ont été précisés au vu du levé du bâtiment. Les structures et éléments intérieurs, devant définir l'ambiance de l'épicerie, ont été sauvegardés. Ainsi planchers, poutres, parquets, plafonds en stuc,

portes intérieures, escalier, fumoir, bar, meubles et luminaires ont tous été gardés en leurs endroits respectifs. Seules des tapisseries et teintes nouvelles ont été ajoutées.

A l'extérieur, les anciens châssis de fenêtres, déposés fort heureusement dans la grange, ont repris leur ancienne place. La porte d'entrée fut renforcée. Les tuiles en toitures ont été réinstallées sur une nouvelle charpente isolée qui s'apparente à celle d'une maison passive. L'enduit de façade a connu de légères retouches. Les pignons jumeaux et leurs ouvertures fonctionnelles sont complétés par de nouvelles ouvertures.

L'immeuble rénové correspond à des valeurs dites basse énergie, alors que les isolants intérieurs, en matériaux naturels, sont adaptés aux éléments patrimoniaux. Les anciens châssis sont doublés de fins châssis métalliques, noyés dans le volume des ébrasements. Chaudière à pellets, ventilation mécanique contrôlée et récupérateur de la chaleur du compresseur des frigos ont complété un concept énergétique qui est performant, tout en respectant la substance bâtie.



Maître d'ouvrage : Nathalie Meiers et Albert Goedert  
Architecte : Beng architectes associés  
Architecte d'intérieur : Laurent Bieber  
Agent du SSMN en charge du projet : Michèle Majerus







COLMAR-BERG

# NELSONSHAFF

Au centre de Colmar-Berg se trouve la partie restante d'une importante ferme, le *Nelsonshaff*, dont les origines remontent au 18<sup>ème</sup> siècle, époque où Colmar fut un village agricole avec plusieurs grandes demeures. La carte de Ferraris des années 1770 témoigne déjà de ce bâtiment qui fut probablement un corps de logis avec une grange attenante.

Les parties préservées racontent une partie de l'histoire de la ferme. Les deux façades de la maison principale, de structure très similaire, présentent des caractéristiques de l'architecture baroque. Les encadrements des fenêtres, en grès et à arcs segmentés, ainsi que les deux portails d'entrée en pierre portent les millésimes de 1777 et de 1788. Le toit en demi-croupe, avec son pignon tronqué et ses petites fenêtres, est caractéristique de l'époque de construction. Un auvent en fer forgé et en verre fut ajouté, dont la forme et l'ornementation font référence à l'Art nouveau.

À l'intérieur du bâtiment, de nombreux éléments datent de la période de construction baroque tels que des encadrements de portes et des revêtements de sol en grès, des vantaux de porte, ainsi que des parties porteuses du toit. Une cave partiellement voûtée est toujours en place.

Avec la prospérité, les espaces de travail et de vie de certaines fermes se démultiplièrent au 19<sup>ème</sup> siècle. En l'espèce, une deuxième maison d'habitation fut construite et des écuries et granges ajoutées. Le plan cadastral nommé *Urkadaster*, dressé vers 1820, documente un complexe en «U» entourant une cour.

Pendant 200 ans, cette ferme appartenait à la famille Conzemius. Le nom *Nelsonshaff* remonte au général américain Leroy E. Nelson qui épousa une fille Conzemius après la Première Guerre mondiale.

Depuis la fin de l'exploitation agricole en 1980, le domaine fut laissé à l'abandon et servait de dépôt et de logement d'ouvriers. Les bâtiments agricoles situés derrière le corps de logis furent détruits.

En 2017, la ferme a été classée monument national.

Acquis par le Fonds du Logement, ce dernier projeta la mise en place de logements sociaux. Une structure d'habitation encadrée pour des jeunes en difficulté a été installée dans la maison principale qui a été restaurée selon les règles de l'art. La grange adjacente a été restructurée en trois maisons d'habitation avec terrasses et accès au jardin. Un espace de transition couvert, aménagé en retrait par rapport à la façade, sert d'entrées aux logements. Ainsi, l'aspect extérieur de la façade principale a pu être conservé. Les trois maisons individuelles ont été construites en bois et atteignent le standard des maisons passives de la classe énergétique A.



Maître d'ouvrage : Fonds du Logement  
Architecte : Jonas architectes associés  
Ingénieur : SGI  
Agents du SSMN en charge du projet :  
Christina Mayer et Catherine Medernach











ECHTERNACH

# ANCIENNE MENUISERIE AVEC HABITATION

Cet imposant immeuble, avec ses trois étages pleins et sa mezzanine échelonnée, est un des bâtiments les plus marquants de la rue André Duchscher. Au vu de son ancienne fonction, il jouait un rôle important pour ce quartier de la ville d'Echternach. En effet, avec une menuiserie dans la cour arrière et une surface de vente intégrée dans le rez-de-chaussée de la maison d'habitation, trois fonctions se retrouvaient dans un même complexe.

Le bâtiment principal a été construit en 1927 et présente des éléments caractéristiques de l'époque de sa construction. Un socle en terrazzo gris occupe tout le rez-de-chaussée et marque la surface commerciale. C'est un élément exceptionnel d'une grande qualité artisanale. Trois grandes fenêtres commerciales donnent sur la rue et complétaient jadis l'espace d'exposition. L'entrée principale se situe légèrement

en retrait par rapport à la façade et se présente sous forme d'une loggia.

Un bandeau légèrement en saillie souligne la fin de l'étage de soubassement. Cet élément est répété en dessous des fenêtres du premier étage.

La façade arrière du bâtiment fut endommagée pendant la Seconde Guerre mondiale et a été reconstruite à l'identique. A l'intérieur, les éléments d'aménagement des années 1950 ont été conservés en grande partie, à savoir des revêtements muraux et de sol, des armoires murales, des portes, des meubles et caches-radiateurs. Cet aménagement de haute qualité réalisé par le propriétaire-menuisier servait aussi à titre d'exposition.

Le bâtiment à deux étages avec un toit en appentis, situé dans la cour arrière, abrite la menuiserie. Avec ses fenêtres d'époque et plusieurs machines d'antan, c'est un rare témoin d'une menuiserie en pleine ville.

En raison de son état de conservation exceptionnel, de sa valeur de témoignage de l'histoire de l'artisanat, de sa conception caractéristique et de la qualité de ses aménagements intérieurs et extérieurs, cet ensemble a été inscrit à l'inventaire supplémentaire en 2017.

Au bâtiment principal, des travaux de restauration ont été entrepris notamment au niveau de la toiture dont la couverture a été refaite en ardoise. Le toit a été isolé de l'intérieur, ce qui permet d'utiliser les vastes combles comme espace de vie. De nouvelles ouvertures qui y ont été ajoutées laissent entrer la lumière naturelle.

Toutes les fenêtres de l'immeuble ont été remplacées dans le respect du style de l'époque. Avec la rénovation de la façade, le socle en terrazzo, qui présentait des fissures, a également été restauré. A l'intérieur du bâtiment, des parquets ont été poncés et remis en état.



Maître d'ouvrage : Christiane Meyer

Agent du SSMN en charge du projet : Gilles Surkijn







GRÜNEWALD

# UM STAFELTER

Le *Grünwald*, avec sa superficie de 4,500 ha, demeure le plus grand complexe forestier cohérent du Grand-Duché de Luxembourg. Il présente une valeur importante du point de vue sylvicole, pittoresque et écologique, ainsi que du point de vue culturel et historique.

Quant à l'origine du nom *Stafelter*, plusieurs versions existent. Au croisement de plusieurs chemins se trouvait jadis une pierre en forme de table nommée *Staffelstein*, sur laquelle justice fut rendue. Le nom peut aussi provenir de *Stapelstein*, qui signifie pierre à empiler, ou *Stapelplatz*, qui est un endroit où on empile. Le lieu aurait servi aux échanges et au commerce de marchandises, cela près d'une route importante datant avant l'ère romaine.

C'est à ce lieu dit *Stafelter*, à l'endroit du croisement routier, que se trouve une des rares maisons du massif forestier du *Grünwald*. Construite en tant que ferme autour de 1880, cette maison servait de domicile au garde forestier du Grand-Duc, jadis propriétaire de toute la forêt du *Grünwald*. L'immeuble fut transformé en café au cours de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.

Implanté sur la commune de Niederanven, le bâtiment est protégé par le plan d'aménagement général de cette commune.

Tout en voulant laisser à l'immeuble son rôle de générateur d'identité du lieu, qui autrefois, en tant que café, fut un point de rencontre prisé du public, il fallait redonner vie à cette *landmark*. La route devant

l'immeuble étant très fréquentée, l'accès devait être entièrement repensé et la solution fut celle de la création d'un nouveau volume côté postérieur servant d'entrée principale et qui héberge un espace d'exposition. Cette greffe contemporaine se distingue de la construction ancienne par l'application d'un bardage en bois brut indigène, qui constitue un contrepoint aux façades donnant sur rue. Ces dernières présentent des éléments architecturaux de style Belle Epoque avec colombage et qui ont été restaurés, dont la corniche typique.

A l'intérieur, le bois a été privilégié pour la remise en valeur. Ce matériau, qui s'accorde au site, a été utilisé pour les planchers, portes, escaliers et mobilier.

Une aire de stationnement a été aménagée à une certaine distance derrière l'immeuble. L'accès au rez-de-chaussée est garanti par une rampe verte, respectivement une passerelle en acier et en bois. C'est ainsi que l'accueil des personnes à mobilité réduite est garanti, sans la mise en place d'installations mécaniques.

Le bâtiment sert l'Administration de la nature et des forêts en tant que lieu de rencontre didactique et d'exposition.



Maîtres d'ouvrage : Service des sites et monuments nationaux,  
Administration de la nature et des forêts.

Architecte : Marc Dieschbourg

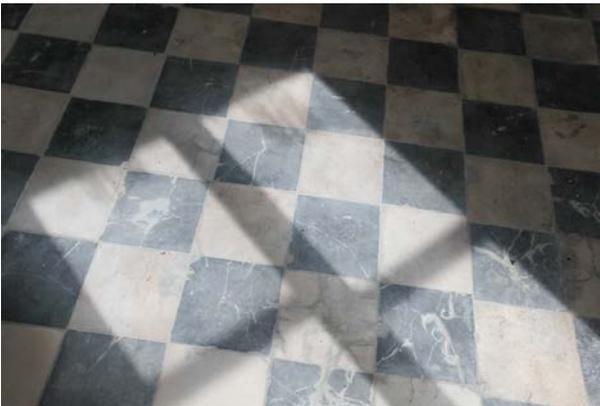
Ingénieur : HLG

Chef de projet : John Voncken











LUXEMBOURG - PFAFFENTHAL

# MAISON D'HABITATION

Située au cœur du quartier du Pfaffenthal, cette maison, dont l'origine remonte aux environs de 1850, hébergeait un café. Avec la salle de spectacles et l'école avoisinantes, la maison génère un endroit bien spécifique dans le tissu urbain. Se situant à l'angle de deux rues, elle tient une position exposée dans le paysage urbain. Cette mise en scène est renforcée par son jardin muré proposant un socle vers la voie publique et qui soutient le grand pignon latéral du bâtiment.

L'immeuble propose une façade principale élégante, affichant une composition bien proportionnée au niveau des surfaces pleines et fermées. Les ouvertures s'illustrent par un travail délicat accompli au niveau des modénatures. Cet agencement a bénéficié d'une grande attention lors de la restauration. De nouveaux châssis de fenêtres, reprenant subdivisions et géométries historiques, ont contribué à la remise en valeur.

L'immeuble est inscrit à l'inventaire supplémentaire depuis 2017.

La façade latérale dispose d'une identité architecturale plus sobre et a reçu un traitement similaire à l'élévation principale. Toutefois, pour la nouvelle façade de l'annexe adjacente implantée dans le jardin, plus de

libertés furent accordées. Ainsi, le pignon occidental, jadis revêtu en plaques de fibrociment, a reçu un vrai graphisme, cela par le développement d'un nouveau bardage en losanges en zinc. Des prises de jour et de vue ont pu être insérées et contribuent à une composition insolite de la façade.

L'entrée principale de la maison se fait en longeant le pignon latéral, tandis que la porte historique donnant sur rue remplit la fonction d'accès vers un studio.

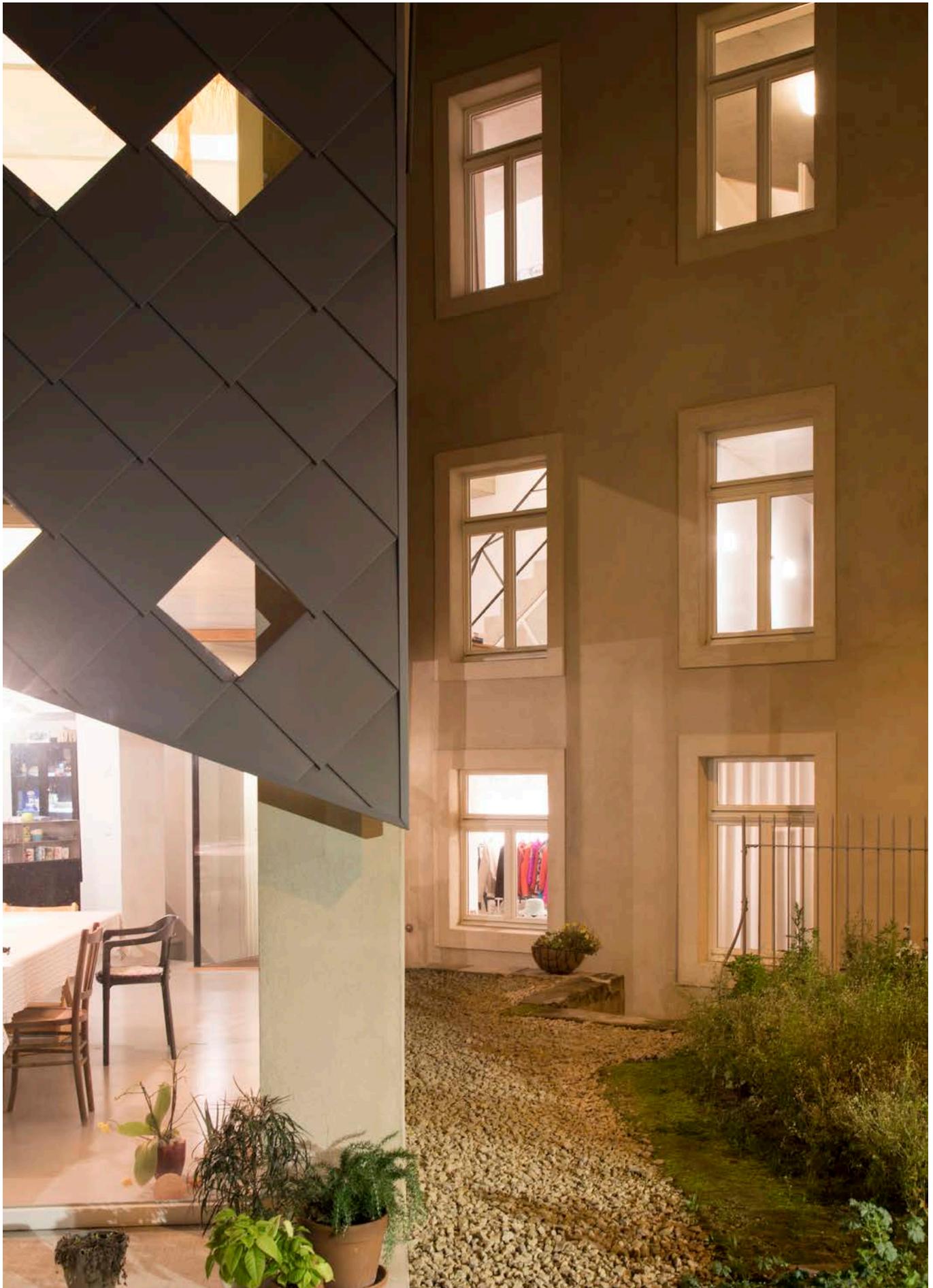
A l'intérieur, les murs porteurs ainsi que les agencements des pièces ont été conservés. Les planchers en bois défectueux ont été remplacés par des dalles en béton et les nouveaux plafonds sont restés dans un état brut. L'escalier en colimaçon d'origine entre les deux premiers niveaux est conservé. Il est complété par un nouvel escalier en béton vu poli menant aux étages supérieurs.

A l'extérieur, l'ancienne tonnelle, bordant le jardin, qui hébergeait jadis un jeu de quilles, est conservée et réutilisée comme terrasse couverte, cela en prolongation de la salle à manger.

Le jardin potager côté sud-ouest est composé e.a. d'arbres fruitiers typiques de nos régions, ce qui évite des alentours minéralisés et stériles.



Maître d'ouvrage : Mike Besch & Micheline Rosch  
Architecte : Besch da Costa architectes  
Ingénieurs : HLG, Thalix  
Agent du SSMN en charge du projet : John Voncken







LUXEMBOURG - LIMPERTSBERG

# MAISON DE VILLE

Les plans d'autorisation pour la construction de cet immeuble datent de 1927. C'est une maison de rangée typique devancée par un jardinet. La maison à deux travées se développe sur trois niveaux, dont une partie mansardée à grande lucarne. Les modénatures, l'oriel et la lucarne sont travaillés en pierre calcaire.

La distribution intérieure des pièces, qui se répète sur les étages, est pragmatique et flexible. Le hall d'entrée doté d'un escalier en bois est suivi de la cuisine et du jardin d'hiver. La deuxième travée se compose d'une salle à manger et d'un salon séparés par une double porte vitrée. Tous les éléments structurels et décoratifs d'origine sont conservés, notamment l'escalier, les dalles et les parquets en bois, les carrelages du hall et du jardin d'hiver, ainsi que les menuiseries intérieures.

La maison bénéficie d'une protection communale en secteur protégé des ensembles sensibles de la Ville de Luxembourg.

Pour faire pénétrer la lumière et relier davantage les pièces de vie, les murs entre la cuisine, le jardin d'hiver et le salon ont été ouverts partiellement. La création d'une grande baie vitrée en façade arrière, qui donne accès au jardin, a procuré de nouvelles vues. Par une nouvelle fenêtre, le hall reçoit la lumière naturelle à travers le bureau à l'étage.

Les interventions ont été guidées par la volonté de conserver et de mettre en valeur la substance historique, tout en dotant la maison d'un confort moderne.

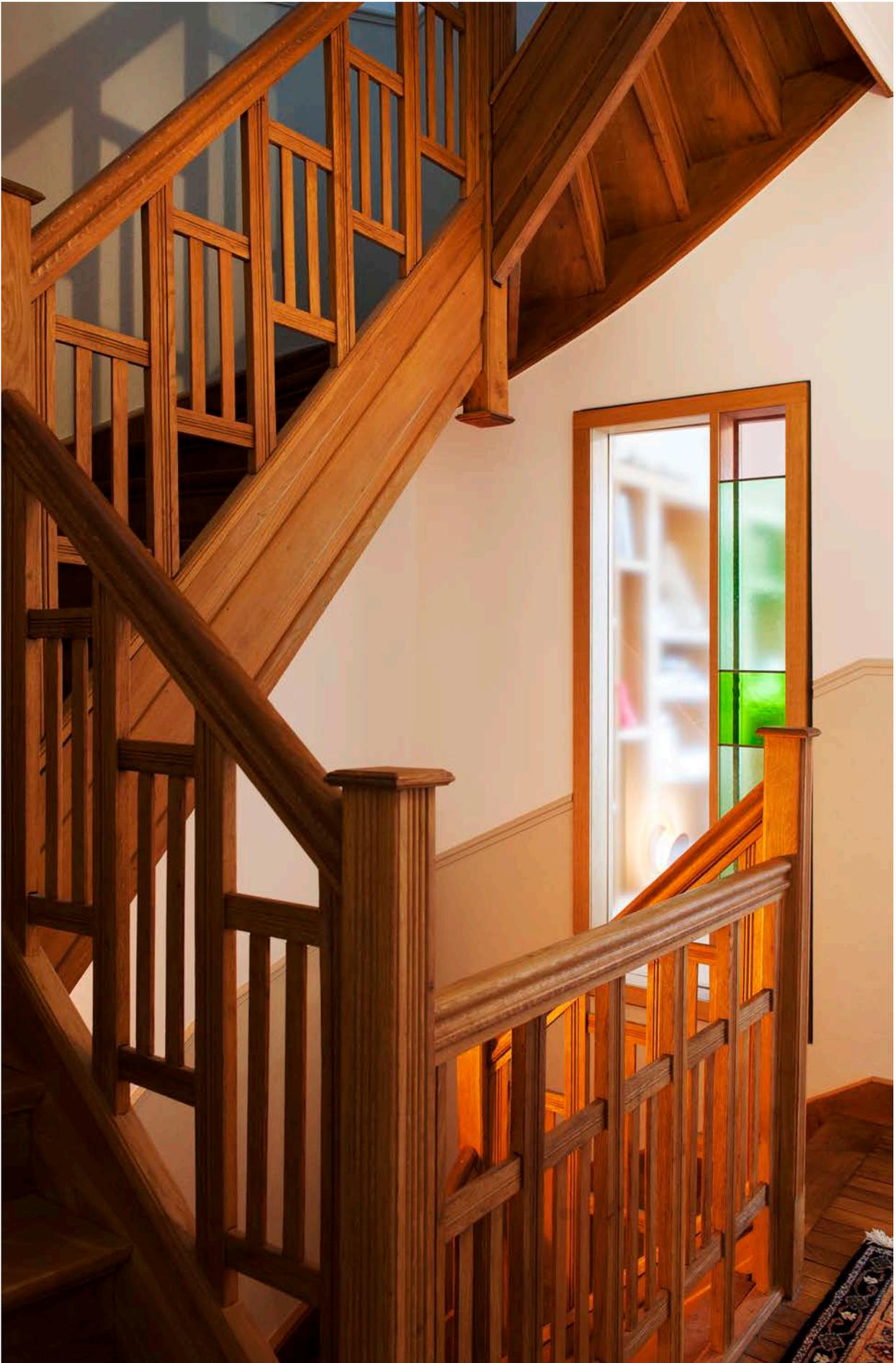
La toiture a été isolée et recouverte d'ardoises naturelles en respect du gabarit et des détails d'origine. Les façades ont été nettoyées, restaurées et repeintes. De nouveaux châssis en bois à haute performance énergétique, reprenant les divisions d'origine, ont été installés.

Un défi majeur fut la conservation de la porte d'entrée métallique et des châssis en fer aux vitres colorées du jardin d'hiver. L'ajout d'un nouveau châssis à double vitrage de l'extérieur a permis de les restaurer et, en même temps, d'apporter une amélioration énergétique. Les carrelages des années trente du hall et du jardin d'hiver ont été restaurés et complétés par de nouveaux carreaux de ciment unis aux teintes assorties.

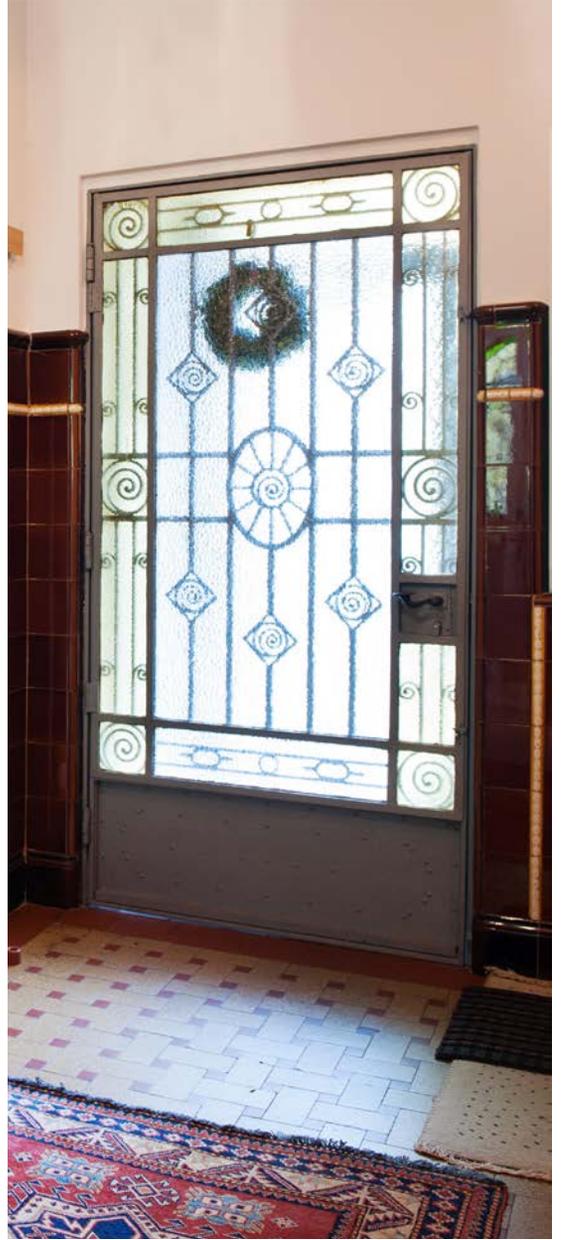
Comme la façade présentait des modénatures, le confort énergétique de la maison a été amélioré par l'application de plaques de silicate de calcium par l'intérieur. Aux planchers en bois d'origine, une isolation acoustique a été intégrée. Les menuiseries intérieures, notamment escalier, portes et parquets, ont connu des traitements adaptés. De nouveaux meubles encastrés, tables et chaises ont été réalisés en chêne, cela en vue d'une intégration discrète.



Maître d'ouvrage : Marc et Baris Friedrich-Ceyhan  
Architecte : frei (Raum) architekten  
Agent du SSMN en charge du projet : Michèle Majerus







WINTRANGE

# A SCHENGER

Cette grande maison d'habitation, prolongée dans son alignement par une dépendance plus basse, est typique pour des constructions agricoles mosellanes. Sur les plans de l'Urkadaster de 1824, le bâtiment n'est pas encore indiqué. On peut toutefois conclure que l'ensemble remonte au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, vu sa composition architecturale.

La façade principale du corps de logis s'élève sur deux niveaux et se divise en trois travées d'ouvertures. La maison est surmontée d'un toit à deux versants. L'élévation donnant sur rue, divisée de manière symétrique, est bien proportionnée et typique pour son époque. Les encadrements de fenêtres sont rectangulaires et à expression retenue, sans abondance en décoration sculptée, ce qui est caractéristique pour l'architecture post-baroque.

La grange accolée, surmontée d'un toit à croupettes, se distingue par une grande profondeur et un pignon imposant. Contrastant avec l'identité architecturale de la maison, ses ouvertures sont de différentes tailles et formes.

A l'intérieur, la structure bâtie est préservée de même que divers éléments historiques tels que le carrelage du sol, les encadrements et les portes en bois, les fenêtres avec imposte au rez-de-chaussée, les sols en parquet et le fumoir.

La ferme est un témoin de l'histoire rurale de Wintrange et présente un volume traditionnel et caractéristique pour son époque de construction. Elle a été inscrite à l'inventaire supplémentaire en 2017.

Pour la restauration, des matériaux et des techniques traditionnels ont été utilisés. La sous-structure du

parquet en chêne au rez-de-chaussée, reposant sur des lambourdes en bois, a été réalisée à partir d'une dalle de sol à base de *Limecrete*. C'est un mélange à diffusion ouverte de chaux, de sable brisé et de galets d'argile expansée isolante qui repose sur une couche de 25 cm de verre concassé.

Un isolant intérieur minéral de 6 cm d'épaisseur a été installé sur les murs extérieurs. La charpente du toit a été renouvelée et dotée d'une isolation en fibre de bois de 30 cm. Les anciennes poutres des plafonds ainsi que les portes intérieures ont été conservées et donnent à la maison son atmosphère d'origine. Il en est de même pour la subdivision historique des pièces, composée d'un couloir, de séjours, d'une cuisine et de chambres. Les sols du premier étage, en planches de chêne massif sur poutres et visibles d'en bas, ont été partiellement rénovés. Les murs et cloisons intérieurs ont été pourvus d'enduits et de badigeon à la chaux.

La grange a été aménagée en sauvegardant ses dimensions et sa simplicité. Pour garantir une optimisation de la lumière et un lien visuel avec le village et les vignobles, seules quelques ouvertures aux dimensions discrètes ont été ajoutées aux façades. Deux nouveaux escaliers en acier ont été intégrés près de la charpente refaite.

Les fenêtres et volets en bois ont été remplacés selon des exemples historiques locaux et la porte d'entrée a été restaurée. Les façades extérieures ont reçu un enduit reprenant des structures typiques et une composition polychrome a été développée, tout en incluant les éléments majeurs tels que portes, fenêtres, volets, lucarnes, corniches et pierres travaillées.

Derrière la maison, un potager villageois typique a été aménagé. Il est entouré d'un mur qui lui procure un microclimat clément. La surface, longeant la grange et donnant sur rue, a également été investie sous forme de jardin. Le puits devant la maison a été restauré et pourvu d'une grille en fer forgé.



Maître d'ouvrage : Marianne Majerus et Robert Clark  
Architecte : Christoph Schwarz  
Ingénieur : HLG  
Agent du SSMN en charge du projet : John Voncken











EHNEN

# ANCIENNE GRANGE

Cette ancienne grange se trouve en face de l'église circulaire Saint-Roch, au centre du village d'Ehnen. Ses fondations et caves voûtées remontent au 17<sup>ème</sup> siècle. Ensemble avec le domaine représentatif d'en face, la grange appartenait vers 1600 à la Congrégation des Sœurs Sti. Joanni ad Lapidem de Luxembourg et servait au stockage de vin et d'autres récoltes.

La façade principale de l'immeuble affiche de grandes baies régulières aux encadrements de pierres de taille. Un portail en anse de panier flanque cette façade sur le côté droit, alors qu'une porte d'entrée se trouve reléguée en pignon. Le bâtiment a connu diverses transformations au cours des siècles, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Une accumulation de constructions sur le côté postérieur a fait en sorte que l'immeuble traverse de nos jours un îlot entier du village. L'utilisation en tant que dépôt agricole avait entraîné des remaniements importants dans la structure notamment par l'adjonction de dalles à différents niveaux.

L'immeuble est protégé en tant qu'ensemble à conserver par le plan d'aménagement général de la commune d'Ehnen.

Comme les lieux s'y prêtaient avec leurs dimensions, une réaffectation en atelier d'artiste, lieu d'exposition et habitation a été réalisée.



Le projet visait à préserver un maximum d'éléments originaux, notamment la façade historique avec sa corniche et les murs porteurs intérieurs. Un escalier d'origine qui permettait d'accéder à la cave, condamné jadis et remblayé, a été réactivé.

Afin de mettre en valeur les espaces de l'époque ainsi que les grandes perspectives, l'ajout de cloisonnements fut limité au strict nécessaire. Une partie de la toiture fut enlevée afin de créer un patio-terrasse à l'étage, invisible de la rue. Un espace extérieur a ainsi été ajouté au bâtiment, tout en préservant l'esprit du volume existant. Des dalles ont été refaites, alors que le principe de dalles mixtes déjà en place, avec des poutrelles et du béton, a été confirmé.

Des techniques et finitions traditionnelles et locales ont été utilisées pour la restauration des parties extérieures et intérieures. Les façades et les murs intérieurs ont reçu des enduits à la chaux au sable de Moselle aux finitions semi-brutes. Un enduit chaux-chanvre, mis en œuvre sur les murs porteurs intérieurs pour garantir une bonne isolation thermique, a apporté une finition à la chaux, similaire à la façade historique.

Pour se démarquer de l'ancien, les nouveaux aménagements ont été traités avec des finitions contemporaines, comme les dalles en béton vu et les boiseries en parquet de chêne. L'aspect lisse et poli du terrazzo au gravier de Moselle fait contraste avec la texture de l'enduit à la chaux semi-fini appliqué sur les murs.

Maître d'ouvrage : Edgard Bigot

Architecte : CFArchitectes

Ingénieur : HLG

Agent du SSMN en charge du projet : Michèle Majerus







## NOERTZANGE

# GARE

La Gare de Noertzange fut construite en 1873 avec une architecture typique pour ce genre de bâtiments érigés le long des nouvelles voies ferroviaires installées à la fin du 19<sup>ième</sup> siècle au Grand-Duché de Luxembourg. Au cours des années d'exploitation, la substance bâtie intérieure avait subi moult transformations. C'est en 2001 que la gare fut désaffectée et risquait la destruction.

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux en 2003, l'édifice a été remis en valeur dans un souci de respect envers sa structure d'origine.

Les façades, avec leurs modénatures en pierre aux niveaux du socle, encadrements et bandeaux, ont été entièrement restaurées. Ces éléments architecturaux ainsi que les surfaces maçonnées ont été munis d'une lasure recherchant une harmonie monochrome et garantissant une protection de la peau extérieure, sans hydrofuge. L'annexe, située du côté oriental, a été enduite à la chaux. Les portes et fenêtres ont été remplacées, tout en cherchant des profils identiques aux modèles historiques et en garantissant l'intégration d'un vitrage thermique et acoustique.

La nouvelle porte d'entrée adopte un caractère contemporain pour engager le dialogue entre le bâti historique et les interventions intérieures résolument modernes.

En effet, à l'intérieur les modifications ont été plus conséquentes. La gare, qui ne présentait en grande partie

plus son identité d'origine, a subi plusieurs interventions afin de répondre au programme défini ainsi qu'aux normes de sécurité. Alors que les murs porteurs ont été sauvegardés, des cloisons ont été enlevées. La dalle de l'étage, partiellement endommagée, a été recrée en béton armé. La structure en bois du plancher du grenier et la charpente ont été conservées.

Le projet de réhabilitation de la gare en logements pour étudiants et chercheurs de l'Université de Luxembourg consistait à créer six unités d'habitation autonomes, possédant chacune une pièce principale avec kitchenette intégrée et des sanitaires.

Le couloir de distribution, qui, au rez-de-chaussée, donne accès à trois studios, sert de zone tampon et de barrière acoustique par rapport à la voie ferroviaire et au quai. Le mur de séparation entre logements et corridor a reçu un traitement architectural spécifique. Réalisé en béton suite à un coffrage en bois non raboté, il présente une géométrie à relief variable et produit des jeux d'ombres différents par rapport aux sources de lumières naturelles et artificielles. Vu l'importante hauteur des pièces au rez-de-chaussée, des unités de logement comportent une mezzanine.

Les trois unités à l'étage sont investies par un escalier réunissant les deux matériaux prépondérants de l'intérieur, à savoir béton vu et parquet industriel en chêne. Le garde-corps a été réalisé en bois laqué reprenant une tonalité verte tonique.



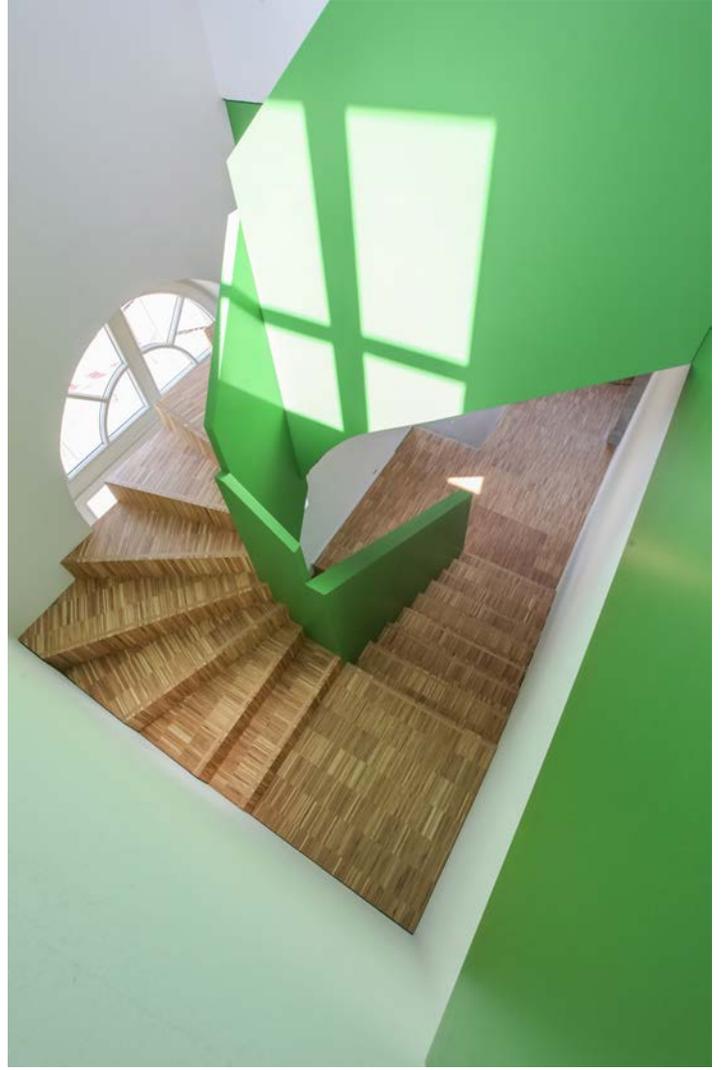
Maître d'ouvrage : Service des sites et monuments nationaux  
Architectes : Arend & Thill  
Ingénieur : Tecna  
Chef de projet : John Voncken











HAUTCHARAGE

# PÉITESCHHAUS

Le *Péiteschhaus*, qui est l'ancien corps de logis d'une ferme à Hautcharage, se dresse de manière marquante sur l'angle de deux rues. Devancé par un usoir garni d'un noyer, la situation pittoresque est bien prononcée.

Le bâtiment se distingue par ses qualités d'exécution, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il s'agit également d'un lieu de mémoire rappelant le scientifique et mathématicien Michel Gloesener, inventeur e.a. du moteur électrique, qui naquit en cette demeure en 1792.

De par son identité typologique et son articulation architecturale, l'immeuble peut être daté dans la deuxième moitié du 18<sup>ème</sup> siècle. La façade principale compte quatre axes de fenêtres, avec les ouvertures respectives de prise de jour au rez-de-chaussée et à l'étage. Le grenier servait en tant qu'espace de stockage de céréales.

À l'intérieur, les subdivisions et éléments typiques sont toujours en place. C'est ainsi qu'on trouve l'ancienne cuisine avec son foyer et sa pièce correspondante, c'est-à-dire la *Stuff* et son *Takeschaf*. Le grand fumoir (*Haascht*) couronnant l'endroit de cuisson en cuisine et traversant les niveaux supérieurs est également restée en place. L'accès à l'étage se fait d'une manière traditionnelle à partir de la cuisine de laquelle

on peut aussi descendre aux caves voûtées, accessibles encore de l'extérieur via une *Kellergröt*.

Après plusieurs années d'abandon, la maison classée monument national en 2009, trouve en 2017 un acquéreur qui lui donne une nouvelle vie, mélangeant restauration et confort moderne.

Tout en sauvegardant les subdivisions historiques et les fonctions de jour au rez-de-chaussée et de nuit à l'étage, l'immeuble est muni de nouvelles infrastructures comme un jardin d'hiver agrandissant les pièces de séjour d'antan, une piscine extérieure et un garage intégré en souterrain qui n'a pas entravé les caves voûtées, restaurées et chaulées.

Le grenier, offrant jadis deux plateaux de stockage, a été transformé en séjour supplémentaire et reste marqué par le fumoir. Une mezzanine, qui s'appuie sur d'anciennes structures en bois, a été réalisée avec un plancher en verre, cela en sauvegardant la subdivision d'antan tout en garantissant un éclairage.

Des éléments et surfaces historiques en place ont été sauvegardés, comme le *Takeschaf* et les portes d'origine des différentes pièces, ainsi que des planchers en chêne et d'anciens carrelages. Les anciennes peintures murales du couloir d'entrée ont été rafraîchies.



Maître d'ouvrage : De Schëfflenger Schräiner, Adelino da Silva  
Architecte : Holger Freihöfer  
Ingénieur : ITC  
Agent du SSMN en charge du projet : John Voncken











DIFFERDANGE

# MAISON DE VILLE

Cette maison de ville est implantée en recul par rapport au front bâti d'une ruelle située non loin du centre de Differdange.

Datant du tournant du 20<sup>ième</sup> siècle et présentant un langage architectural aux références éclectiques qui vont de l'historicisme à l'Art déco, la maison s'élève sur deux niveaux posés sur un socle et surmontés d'une ample et complexe toiture mansardée, couronnée d'épis placés en pointe. La composition de la toiture et des ouvertures est accentuée au niveau des saillies de rive par des aisseliers décoratifs qui cadrent la façade et qui mettent en valeur la fenêtre avec son encadrement en demi-cercle. Une lucarne-tourelle, qui assure l'éclairage naturel de l'escalier, compose le contrepoids de cet agencement qui fait référence à un style balnéaire.

Dénaturé partiellement, notamment par des extensions successives sur la façade arrière, l'immeuble a pu conserver à l'intérieur sa splendeur d'antan grâce aux nombreux éléments d'origine tels que des portes intérieures et des ébrasements, d'impressionnantes fenêtres aux vitrages colorés, des plafonds en stuc, un escalier et des parquets en bois.

Une autre particularité sont les deux portes d'entrée d'origine avec leurs vitraux colorés, qui sont identiques



et qui laissent deviner que l'immeuble a été construit pour servir d'habitation et pour abriter un lieu de travail accueillant du public. Ces ouvertures sont reliées par une véranda qui a connu des transformations au fil du temps.

La maison est une représentation rare et exemplaire pour son époque de construction. Elle a gardé ses traits architecturaux typiques et sa substance historique est majoritairement intacte.

De par son âge et son architecture, l'immeuble fait partie du patrimoine bâti de Differdange. Il est inscrit à l'inventaire supplémentaire depuis 2017.

Le projet de restauration a été élaboré dans le respect de la valeur historique du bâtiment, notamment par le choix des matériaux appelés à créer un dialogue harmonieux entre ancien et nouveau. Les travaux ont trait aux façades, à la toiture, aux menuiseries extérieures et intérieures, aux ferronneries du muret extérieur et du balcon, aux revêtements de sol et aux murs.

Après le retrait de multiples couches de papier peint collées depuis des décennies, une partie des murs intérieurs a été laissée dans son état, à la manière d'un palimpseste témoignant des différentes époques que la maison a traversée. Le contraste avec les plafonds, restaurés et repeints, met en valeur les stucs d'origine. Un drainage fut réalisé pour assainir le sous-sol. La couverture en ardoise a été entièrement refaite et la toiture a été isolée avec de la fibre de bois, revêtue avec du bois up-cyclé provenant de caisses de transport, également employé pour fabriquer la cuisine.

La véranda a été reconstruite pour accueillir un espace de bureau tout en gardant des éléments du langage architectural d'origine. D'autres extensions ont été enlevées et un jardin y a été aménagé. L'ouverture laissée par la disparition de l'extension a été équipée d'une grande baie vitrée qui augmente la luminosité du rez-de-chaussée et permet des vues depuis le salon.

Maîtres d'ouvrage et d'œuvre : Maribel Casas & Florian Hertweck  
Agent du SSMN en charge du projet : Catherine Medernach











STEINFORT

# VILLA COLLART AVEC PARC

L'histoire de la Villa Collart est étroitement liée à l'essor économique de Steinfort aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, notamment en relation avec l'usine sidérurgique de la famille Collart.

En 1904, deux maisons de maître ont été regroupées architectoniquement en une grande villa qui devait servir d'habitation aux directeurs d'usine. Implantée au milieu d'un vaste terrain, qui regroupe de vieux arbres et se voit traversé par le ruisseau de l'Eisch, la villa avec son apparence représentative fut ainsi mise en évidence. Après avoir servi de maisons d'habitation jumelées, elle a abrité des fonctions diverses. Le terrain au bord de l'Eisch canalisée, non utilisé pendant des décennies, fut envahi par la végétation.

À l'initiative de la commune de Steinfort, qui souhaitait moderniser la villa historique afin de créer un nouveau pôle d'attraction, un concours d'idées a été organisé. Le concept urbanistique prévoyait de mettre en valeur l'ensemble formé par le parc et la villa et de les relier aux quartiers adjacents et à la mairie. Cet ensemble est classé monument national depuis 2018.

Le parc a été aménagé en jardin paysager anglais avec de nouveaux chemins et plantations, alors que des tracés existants ont été repris et prolongés, notamment grâce à une nouvelle passerelle piétonne qui enjambe l'Eisch, partiellement renaturalisée. Cette construction filigrane réinterprète un ancien pont documenté par des photos historiques.



La Villa Collart a été transformée soigneusement en un bâtiment public multifonctionnel qui respecte la substance historique. Elle comprend désormais un restaurant, des salles d'exposition et de réunion et un espace d'archivage. Les nouvelles fonctions nécessitent le respect de certaines exigences concernant l'accessibilité, la sécurité et la stabilité du bâtiment.

Les interventions ont été conçues de manière à préserver les pièces hautes et caractéristiques du lieu qui ont été reliées pour former une enfilade généreuse. Les plafonds en stuc ont été restaurés et partiellement réinterprétés dans un langage contemporain. Les dalles en bois ont été renforcées et les parquets restaurés.

Afin de permettre l'installation d'un ascenseur à l'intérieur, la partie en saillie de la façade nord a été complétée.

Un nouvel escalier en colimaçon, de taille et d'allure impressionnantes, a remplacé l'ancien escalier principal qui n'a pas pu être récupéré mais auquel il est fait allusion.

Avec sa grande terrasse, la villa s'est dotée d'un nouveau visage sur son côté postérieur. Faisant écho à la passerelle piétonne sur l'Eisch, le garde-corps en acier, à l'instar d'un treillis filigrane, met en valeur ce nouvel élément qui permet une belle transition entre la villa et son parc.

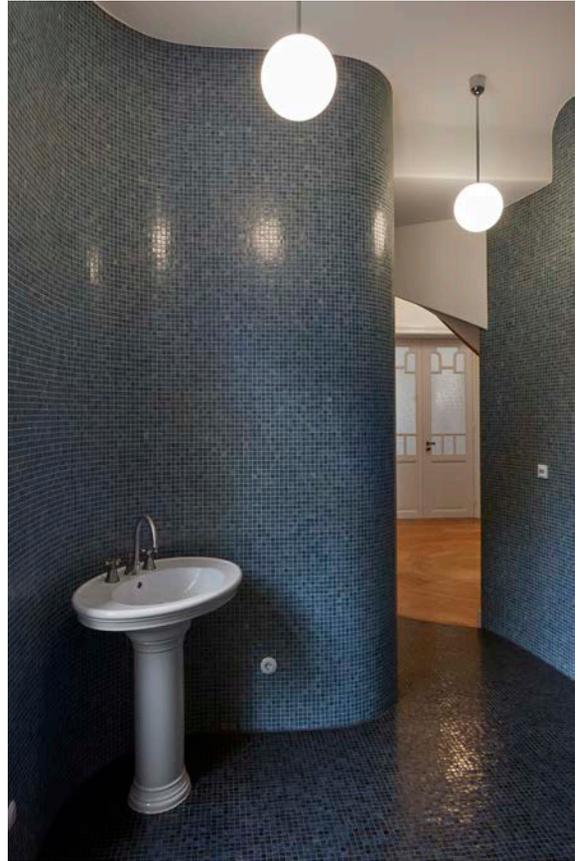
Maître d'ouvrage : Commune de Steinfort  
Architecte : Bruck + Weckerle Architekten  
Ingénieur : MP Ingénieurs-Conseils  
Agent du SSMN en charge du projet : Michèle Majerus











<b>I LIELER A SCHOUSTECH</b>	<b>8</b>
Artisans et corps de métiers : Goebel et fils - toiture   Malerbetrieb Edward Traczyk - façade Natursteine Metz - encadrements   Menuiserie Schroeder - parquet, fenêtres en bois, portes intérieures et extérieures   Kremer - façade, peinture à l'intérieur Thielen - chauffage mural, enduit d'argile   Tischlermeister Heinz Winter - parquet, escalier	
<b>II WILTZ VILLA THILGES</b>	<b>14</b>
Artisans et corps de métiers : Metty Weyrich & fils - charpente en bois   Buccio - façade, enduit à la chaux et à l'argile à l'intérieur   Houserestore - façade   Steinmetz Henning Wirtz - éléments en pierre rouge en façade, balcon, lucarnes   Heusbourg frères - menuiseries extérieures   SLCP - toiture, plafonds historiques, plafonds en stuc   Ets. Bernardin - terrazzo   Den Holzmechel + Menuiserie Holweck - menuiserie intérieure	
<b>III CLERVAUX ERMITAGE</b>	<b>20</b>
Artisans et corps de métiers : Mola - gros œuvre   Retrouvailles - menuiserie Mettendorf - chauffage   Brückler - électricité	
<b>IV ESCHDORF A GERENS</b>	<b>26</b>
Artisans et corps de métiers : Mola - façade et encadrements, enduit à l'intérieur   Fenster Mersch - menuiserie extérieure   Buccio - terrazzo, plafond en stuc   Retrouvailles - menuiserie intérieure, porte d'entrée Menuiserie Reckinger - parquet, escalier, fabrication des lamelles pour la porte de la grange   Toiture Quetsch - toiture Ferrerrie Steichen - portes et fenêtres dans la partie de la grange, grillage en fer forgé ; restauration de la Takeplack, auvent Bernard Pouillon - restauration de la pendule de l'horloge   Rausch - restauration du four à pain	
<b>V PUTSCHEID A SCHNEIDESCH</b>	<b>32</b>
Artisans et corps de métiers : Veiner Weissert - façade   Pit Schalz - façade et pierres de taille, Schreinerei Vincent Messerich - menuiseries extérieures   Daachdesign Hermes - toiture   Pint Bau - pavé	
<b>VI ESCHETTE ANCIENNE FERME</b>	<b>36</b>
Artisans et corps de métiers : Conter-Lehners - entreprise générale	
<b>VII GREVENMACHER VILLA URBAINE</b>	<b>40</b>
Artisans et corps de métiers : Manuel Cardoso - gros œuvre, façade, carrelage   Charpente Belhomme - charpente, couverture   Menuiserie Hilger - menuiserie intérieure, restauration auvent Ostfenster - menuiserie extérieure en bois   Lux fermetures - menuiserie extérieure en aluminium La Parqueterie - parquets   Lux Pest Control - assainissement charpente	
<b>VIII BEYREN ANCIENNE ÉCOLE</b>	<b>46</b>
Artisans et corps de métiers : Pianon - gros œuvre   Immo-Toitures - toiture, étanchéité Schreinerei Vincent Messerich - menuiserie extérieure en bois   Hausmann - chauffage, sanitaire, ventilation Bini - électricité   Electro-Center - photovoltaïque   Schnur Systeme - plâtres, faux-plafonds, Chapes Bâtiments - chape   Trigatti Façades - façade   Carrelages Denis - carrelage   Parquet Fohl - parquet Menuiserie Hilger - menuiserie intérieure   Galerie Moderne - cuisine   Pinto-Lux - peinture   Atelier Kass - serrurerie	
<b>IX SCHRONDWEILER EPICERIE AM DUERF</b>	<b>50</b>
Artisans et corps de métiers : Constructions Siebenaller - gros œuvre   Toiture Bruck Nico - toiture Entreprise Mola - façade   Menuiserie-Ebénisterie Assen - menuiserie extérieure et intérieure, restauration des châssis de fenêtres, porte d'entrée et escalier   Parquet Fohl - restauration parquets	
<b>X COLMAR BERG NELSONSHAFF</b>	<b>54</b>
Artisans et corps de métiers : Toiture Moderne - toiture - Schreinerei Messerich - menuiseries extérieures Menuiserie Assen - menuiseries intérieures   Mola - façade   R. de Lorenzi - pierres naturelles   Betzen - ferronnerie Plafa - enduits intérieurs	

<b>XI</b>	<b>ECHTERNACH ANCIENNE MENUISERIE AVEC HABITATION</b>	<b>60</b>
	Artisans et corps de métiers : Zida Wolfers - travaux de toiture   ZDK Langer - travaux de toiture PM Prawda Marius - façade   Buccio - façade   BSW Bormann- menuiseries extérieures Schreinerei Thome - menuiserie intérieure   Marbrerie Tom Gelhausen - tablettes de fenêtres en pierre	
<b>XII</b>	<b>GRÜNEWALD UM STAFELTER</b>	<b>64</b>
	Artisans et corps de métiers : Guy Thomas - entreprise de construction, Charpente Belhomme - charpente Michael Schorn - toiture   Mutsch & Fils - toiture   Achten - menuiserie extérieure   Gabbana - chauffage Mola - façade   Beim Holzwuerm - menuiserie extérieure   Retrouvailles - menuiserie intérieure Buccio - peinture   Kass - serrurerie	
<b>XIII</b>	<b>LUXEMBOURG-PFAFFENTHAL MAISON D'HABITATION</b>	<b>70</b>
	Artisans et corps de métiers : Archéo Constructions - gros œuvre   Toitures Schroeder - toiture Menuiserie Hoffmann - menuiserie extérieure, SLCP - façade   Nico Betzen - ferronnerie Durochapes - chapes   Parquet Fohl - parquet   BSW Bormann - menuiserie intérieure   Isogreen - plantations	
<b>XIV</b>	<b>LUXEMBOURG-LIMPERTSBERG MAISON DE VILLE</b>	<b>74</b>
	Artisans et corps de métiers : LuxTP - gros-œuvre, Toiture Heinz - toiture, Caloritherme - chauffage Electricité Steve Domp - électricité   Oster Fenster - fenêtres   Die Glaswerkstatt - verres Peinture Kremer - peinture   Carrelage Denis - carrelage   Nico Betzen - ferronnerie	
<b>XV</b>	<b>WINTRANGE A SCHENGER</b>	<b>78</b>
	Artisans et corps de métiers : Schram - gros œuvre   Jos Kass et fils - charpentes   L'Art du Bain - carrelage Malerbetrieb Edward Traczyk - façade   Bribois - parquet   Michel Vinckel - menuiserie   Afonso - menuiserie Treppenbau Frisch - menuiserie intérieure	
<b>XVI</b>	<b>EHNEN ANCIENNE GRANGE</b>	<b>84</b>
	Artisans et corps de métiers : Viktor - gros œuvre   Schreinerei Vincent Messerich - menuiseries extérieures en bois   Coljon - menuiseries extérieures en aluminium   SLCP - toiture, façade, encadrements en pierre de taille, enduits et pierres de taille   Andreosso - sols en terrazzo   Prefalux - aménagements intérieurs Lampertz - finitions en pierre	
<b>XVII</b>	<b>NOERTZANGE GARE</b>	<b>88</b>
	Artisans et corps de métiers : Entreprise Poeckes - gros oeuvre   Nopson - charpente Schreinerei Vincent Messerich - menuiserie extérieure   Norbert Brakonier - menuiserie intérieure Buccio - façade   Parquet Böhm - parquet	
<b>XVIII</b>	<b>HAUTCHARAGE PEITESCHHAUS</b>	<b>94</b>
	Artisans et corps de métiers : De Schöfflinger Schrainer - entreprise générale   ACSA Construction - gros œuvre	
<b>XIX</b>	<b>DIFFERDANGE MAISON DE VILLE</b>	<b>100</b>
	Artisans et corps de métiers : Duprey & Cie - toiture   Maler Team GBR - façade   Jeda Rénovations - pierres naturelles, travaux intérieurs   Kreuzberg Innenausbau - menuiseries intérieures et extérieures	
<b>XX</b>	<b>STEINFORT VILLA COLLART AVEC PARC</b>	<b>106</b>
	Artisans et corps de métiers : Entreprise de Construction Hilbert - gros oeuvre, parvis d'entrée Michael Schorn - toiture, charpente   Annen - menuiserie extérieure   Retrouvailles - menuiserie extérieure, parquet Andreas Thom - radiateurs   Arendt - Constructions métalliques - serrurerie   Jardin - plâtrerie, stucs Lang Frères - stucs   Carrelage Bintz - carrelage   Stockwerk - escalier   Interieur-Design - mobilier bar Menuiserie Braas - menuiserie intérieure   Tom Richarts - parquet, menuiserie intérieure Malerbetrieb Edward Traczyk - façade   Inform Schreinerei - meubles   Reckinger Peinture et Décors - peinture De Kameinbauer - cheminée   Entreprise Marc Waltener - inventaire et aménagement du parc	



Idée, concept et textes : Service des sites et monuments nationaux

Responsable de la publication : Patrick Sanavia

Layout : Bohumil Kostohryz

Photos : © Bohumil Kostohryz (pages 2, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 30, 31, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 41, 44, 45, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 105)

© Linda Blatzek (pages 28, 29, 75, 76 et 77)

© Paulo Lobo (pages 42 et 43)

© Gerardo Court (page 44, photo en bas de page à droite)

© Catherine Thiry (pages 47, 48 et 49)

© Guy Hoffmann (pages 51, 52 et 53 haut de la page)

© Charlotte Piaia (page 53, deux photos en bas de page)

© Camille Wengler (pages 55, 56, 57, 58 et 59)

© Marianne Majerus (pages 79, 80, 81, 82 et 83)

© Christophe Felten (pages 85, 86 et 87)

© Lukas Huneke (pages 107, 110 et 111)

© Mathieu Oly (pages 108, 109 et 111 en bas de page)

Impression : reka print +

© État du Grand-Duché de Luxembourg, Institut national pour le patrimoine architectural

ISBN 978-2-919883-54-7

Ouvrage réalisé et publié en 2022

Pour leurs contributions à certains textes, nous remercions l'OAI, BENG architectes, Jonas Architectes, Bruck + Weckerle Architekten, ARCO ainsi que Maribel Casas et Florian Hertweck.

Nos plus vifs remerciements s'adressent aux propriétaires des immeubles qui nous ont ouvert leurs portes et qui ont permis cette publication. Leurs connaissances des demeures et des projets de restauration ont pu enrichir nos propos.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture



Service des sites et  
monuments nationaux



Institut national  
pour le patrimoine  
architectural











Début 2022, le Service des sites et monuments nationaux, devenu l'Institut national pour le patrimoine architectural - INPA par la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel, a accompagné plus de 900 propriétaires dans les travaux de restauration de leurs immeubles protégés.

En 44 ans, plus de 30.000 restaurations ont ainsi bénéficié de l'aide de cet institut culturel de l'Etat créé en 1977 et dont les missions n'ont pas changé. Au contraire, l'INPA sera davantage à l'écoute des maîtres d'ouvrages quand il s'agira de réparer, de restaurer et de mettre en valeur des immeubles qui font partie de notre histoire commune.

# XX

Des conseils et des aides financières peuvent être attribués pour des projets qui, souvent, constituent d'importants défis. En collaboration avec des architectes, ingénieurs et artisans compétents en la matière, des restaurations utiles et cohérentes - pour la substance bâtie et ses occupants - voient le jour. Guidés par un souci de respect envers le patrimoine, de pragmatisme, de durabilité et d'efficacité énergétique, ces acteurs savent apporter de bonnes solutions.

Le livre illustre 20 projets achevés au cours de la période 2011-2021 à travers tout le Grand-Duché de Luxembourg et touchant des immeubles de différents âges et genres.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture



Institut national  
pour le patrimoine  
architectural

ISBN 978-2-919883-54-7



9 782919 883547